

FAITS & CHIFFRES

LE NUMÉRIQUE



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2024**

SOMMAIRE



30

DES MÉTIERS TECHNIQUES
AUX ENGAGEMENTS
HUMAINS



42

NATHD ET LE SYDEC,
UN DUO STRATÉGIQUE



45

PROTECTION
DU RÉSEAU

04

FAITS MARQUANTS

06

L'ESSENTIEL
D'UN COUP D'OEIL

08

UN TERRITOIRE
DES COMPÉTENCES

- 10. Dates clés
- 11. Nos ressources
- 12. Trois compétences essentielles
- 14. Une gouvernance au service des missions du SYDEC
- 16. Olivier Martinez, Conseiller départemental des Landes et vice-président du SYDEC
- 17. Les 22 délégués numérique
- 18. Nos moyens humains et matériels
- 19. Une structure au service des territoires

20

NOS ENGAGEMENTS

- 22. Notre alignement stratégique avec les enjeux des ODD
- 23. Notre approche collaborative de la RSO
- 24. Notre Bilan Carbone
- 26. Un nouveau parcours d'intégration
- 28. Les recrutements
- 30. Des métiers techniques aux engagements humains

32

RÉSEAU EN MUTATION :
DÉFIS TECHNIQUES,
ÉCONOMIQUES
ET OPÉRATIONNELS

- 34. Une transition historique : vers l'ère du tout-fibre dans les Landes
- 35. Les Landes, pionnières du numérique : succès des Trophées de la Fibre 2024
- 36. Modèle économique des RIP et enjeux d'équilibre financier
- 37. Institutionnalisation par la Cour des comptes des positions de NATHD au niveau national
- 38. Fibre en territoire rural : garantir l'accès, défendre l'équilibre
- 40. Fibre publique, modèle unique : les secrets de la gestion NATHD
- 42. Très Haut Débit dans les Landes : NATHD et le SYDEC, un duo stratégique
- 44. Les 3 étapes pour raccorder votre maison neuve à la fibre
- 45. Protection du réseau : le SYDEC en 1ère ligne
- 46. J'ai un projet neuf, que dois-je faire ?
- 47. Airtable : un outil clé pour la gestion des dossiers au SYDEC
- 48. Enfouissement et dévoiement de la fibre : modernisation des réseaux numériques
- 49. 7 étapes, 4 intervenants, un chantier réussi !
- 50. Échecs de raccordement de la fibre : comprendre les enjeux et l'action du SYDEC

52

PANORAMAS

- 54. Des performances solides et un réseau en constante progression
- 56. Compte administratif 2024
- 58. Les décisions stratégiques pour l'aménagement numérique

ÉDITO

JEAN-LOUIS
PÉDEUBOY
Président du SYDEC



Pour le SYDEC, que j'ai l'honneur de présider depuis maintenant sept ans, l'année 2024 s'inscrit dans la continuité des précédentes : un maintien soutenu des investissements sur l'ensemble de nos actions, une volonté constante d'innovation dans nos métiers, et une proximité toujours renforcée avec vous toutes et tous, élu-e-s landais-es.

Fort d'une richesse et d'une diversité de plus de 150 métiers, qui font sa singularité, votre syndicat œuvre chaque jour pour répondre à vos attentes, de plus en plus nombreuses.

Je tiens une nouvelle fois à vous remercier pour votre confiance, maintes fois renouvelée.

Ce rapport d'activité 2024 vous apportera les informations habituelles attendues (finances, travaux, focus sur des opérations spécifiques) mais reflète également les nouveautés qui mobilisent l'ensemble des agents : la réalisation du premier Bilan Carbone du SYDEC, le lancement dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations, et l'investissement dans des projets résolument tournés vers l'avenir.

Ce rapport dédié au Numérique sera l'occasion de constater qu'au-delà de la construction du réseau, sa pérennité repose désormais sur le déploiement d'outils innovants de suivi et de pilotage des opérations, qui permettent un contrôle renforcé des adductions privées, souvent sources de fragilisation du réseau. Ces dispositifs contribuent à une meilleure traçabilité des interventions, une optimisation des ressources et une réduction significative des délais de réponse, au bénéfice direct des usagers.

Dans cette logique d'amélioration continue, la direction numérique s'est également engagée, aux côtés de Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit, dans une révision approfondie du modèle économique. Ce moment structurant vise à adapter durablement notre organisation aux exigences du service public, en garantissant efficacité, équité et résilience pour nos territoires.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Rapport d'activité 2024 Numérique du SYDEC.
Rédigé sous la supervision de la direction technique Numérique et du service Communication du SYDEC.
Conception graphique et maquette : www.aggelos.fr - Certified BCorporation depuis 2015.
Photo de la couverture : @mairie de Labouheyre.
Photos : ©SYDEC, ©Franck Brouillet, ©Eloïse Vène, ©By the eye prod, ©Adrien Terroir, ©AdobeStock



RACCORDEMENTS BLOQUÉS : LE SYDEC TROUVE LA PARADE

Face aux refus d'intervention des opérateurs près des lignes électriques, faute d'habilitation, le SYDEC a mis en place une solution originale : mobiliser ses équipes d'éclairage public, formées aux travaux sous tension. Grâce à cette mutualisation interne, des raccordements auparavant impossibles (comme à Lûe) sont désormais réalisés rapidement et en toute sécurité, garantissant l'accès à la fibre dans des environnements les plus complexes.

Plus d'infos : Page 50

ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE DES RIP : LE SYDEC EN PREMIÈRE LIGNE

Depuis 2021, NATHD alerte sur le déséquilibre économique des Réseaux d'Initiative Publique (RIP). Entre fin du service universel, surcoûts non prévus et non-participation des opérateurs aux travaux, les collectivités locales assument des charges croissantes. Pour y répondre, une hausse des tarifs de raccordement a été décidée. Des échanges sont en cours avec l'ARCEP, qui recommande désormais des projections à 25 ans. Le SYDEC reste mobilisé pour garantir un service public viable et équitable.

Plus d'infos : Page 36



LANCEMENT DU DÉCOMMISSIONNEMENT DU RÉSEAU D'ORANGE SUR LES LANDES

Le 14 novembre 2024, lors des Trophées de la Fibre au Stade montois Rugby, une table ronde a officialisé un tournant historique pour le territoire des Landes : la transition de tous les Landais vers un réseau 100 % fibre du fait du démantèlement des infrastructures cuivrées d'Orange. Ce projet d'envergure, inscrit dans le « Plan France Très Haut Débit », s'illustre en parallèle par le nécessaire recyclage des câbles cuivrés et poteaux inutilisés, intégrés dans une démarche d'économie circulaire. Cette initiative symbolise une avancée technologique et écologique, mobilisant acteurs publics et privés pour construire un réseau durable et performant.

Plus d'infos : Page 34

LE SYDEC SUSPEND LES PAIEMENTS À ORANGE FACE À UN MODÈLE FRAGILISÉ

En 2024, le SYDEC dénonce la dérive du contrat de location des infrastructures Orange : hausse continue des tarifs, et imprécisions contractuelles font peser un poids financier croissant sur le SYDEC et donc sur les collectivités. Alors que le RIP landais reposait sur un modèle vertueux de mutualisation, les élus constatent une perte de maîtrise et de visibilité. En réponse, le SYDEC décide de suspendre le paiement des loyers d'Orange, en attente de garanties sur l'avenir du réseau.

Plus d'infos : Page 16



LE SYDEC, LABELLISÉ «ENGAGÉ RSO»

En 2024, le SYDEC a obtenu pour la première fois le Label Engagé RSO – niveau confirmé, une reconnaissance officielle de son engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)*. Ce label souligne ses efforts constants pour intégrer pleinement les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans sa stratégie. Cette distinction marque une étape majeure dans sa démarche d'amélioration continue, tout en réaffirmant sa volonté de contribuer positivement à un avenir plus durable pour tous.

Plus d'infos : Page 22



LE SYDEC AMORCE SA TRANSITION AVEC SON PREMIER BILAN CARBONE

En 2024, le SYDEC a franchi une étape majeure dans son engagement pour la transition environnementale en réalisant son premier Bilan Carbone. Cette évaluation détaillée a permis de mesurer nos émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1, 2 et 3, totalisant 78 139 tonnes CO₂e. Ce bilan constitue une base essentielle pour élaborer un plan de transition ambitieux et mettre en œuvre des actions concrètes visant à réduire notre impact climatique dans les années à venir.

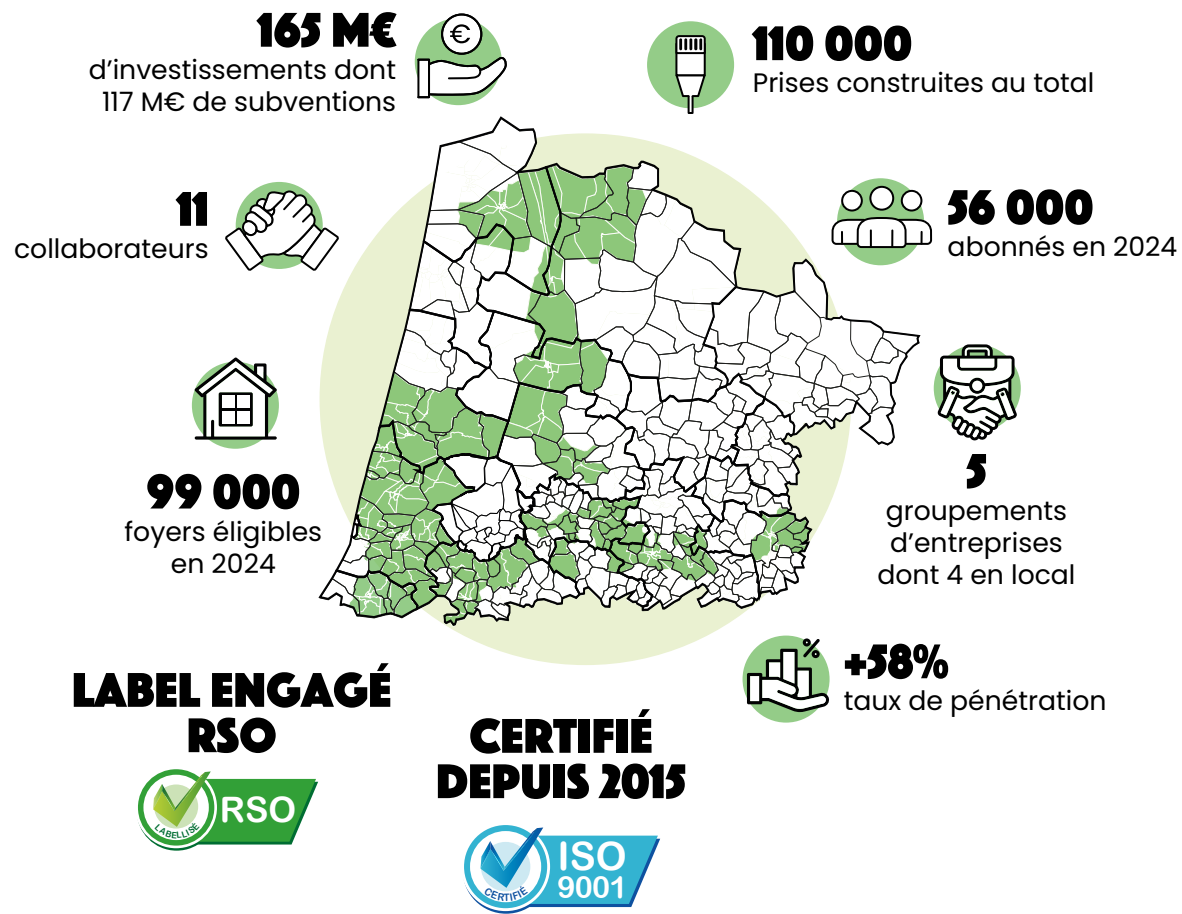
Plus d'infos : Page 24

COOPÉRATION INTERNATIONALE : LE SYDEC AGIT POUR UN AVENIR SOLIDAIRE ET DURABLE

Grâce à la loi Oudin-Santini et à l'amendement Pintat, le SYDEC poursuit ses actions de solidarité internationale en soutenant plusieurs projets pour un montant de subventions de 20 500 €. Parmi les réalisations : une centrale photovoltaïque à Madagascar, des groupes électrogènes en Ukraine, des infrastructures hydrauliques au Sénégal et au Bénin, des blocs sanitaires au Maroc, un forage au Burkina Faso... Ces initiatives, conduites en collaboration avec des associations locales (Électriciens sans Frontières, Main dans la Main avec l'Afrique, Pompiers Solidaires, Enfants du Désert, Les Puits dans le Désert), renforcent l'accès à l'énergie, à l'eau et à l'hygiène dans des zones très vulnérables à travers le monde. Elles illustrent la volonté du SYDEC de contribuer à un monde plus équitable.



*La RSO est la contribution des organismes publics aux enjeux de développement durable.



JOINDRE LE SYDEC/NATHD

Eligibilité, nouvelle adduction, problème de raccordement lors du passage du technicien
0 806 806 006 (particuliers) / 0 809 541 000 (élus)

Astreinte SYDEC 07 87 19 40 81

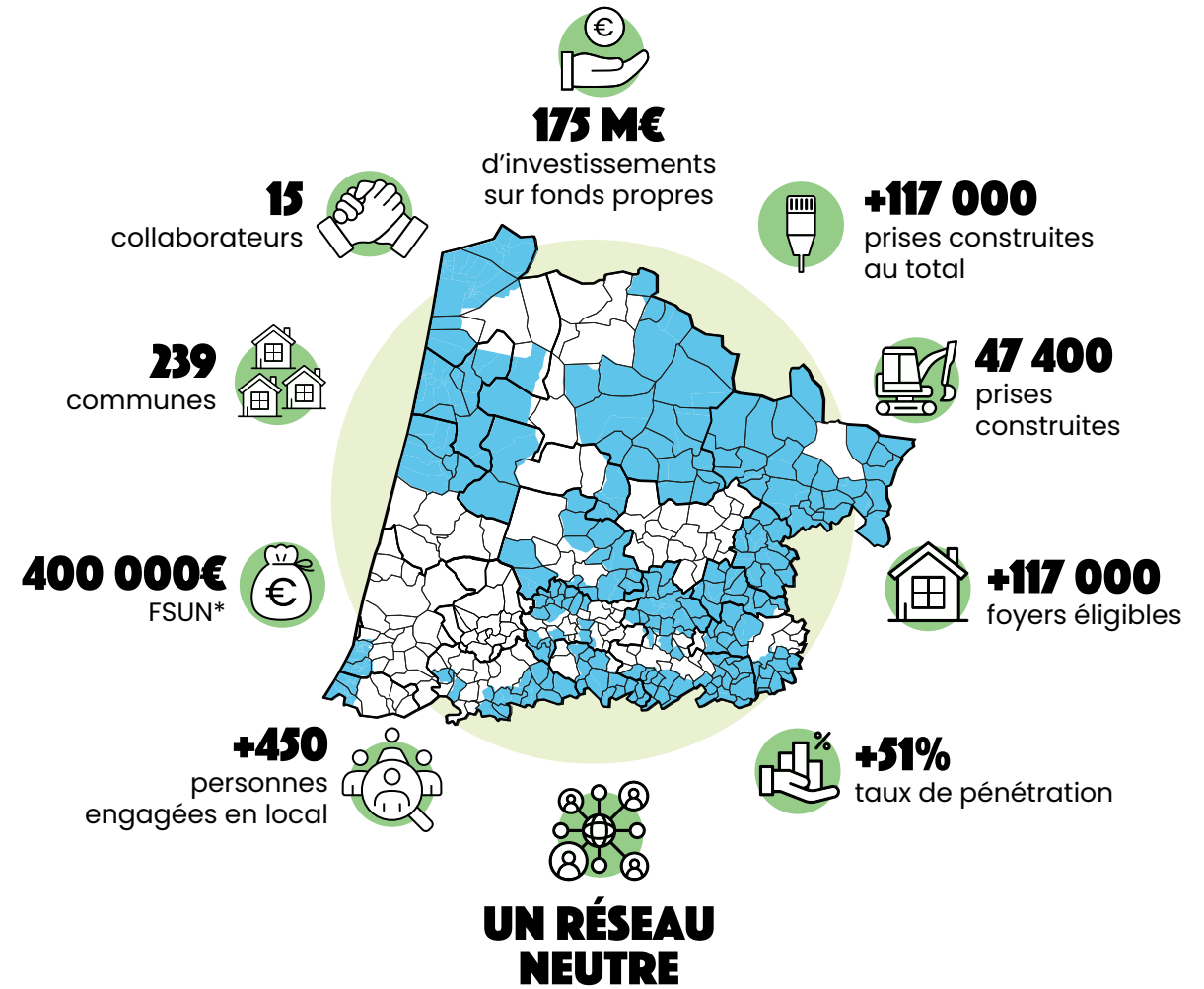
SUIVI DES DOSSIERS DE VIE DU RÉSEAU

Particuliers
05 58 85 88 73

Élus
05 58 85 88 74



DOMMAGE RÉSEAU



*Fonds de Soutien aux Usages Numériques

JOINDRE PIXL

Eligibilité, problème de raccordement lors du passage du technicien
05 25 16 00 38 (particuliers / élus)

Suivi des dossiers de vie du réseau
<https://mesdemandes.altitudeinfra.fr/> (particuliers)
<https://plateformeelus.altitudeinfra.fr/> (élus)

DOMMAGE RÉSEAU



ESPACE ÉLUS NATHD



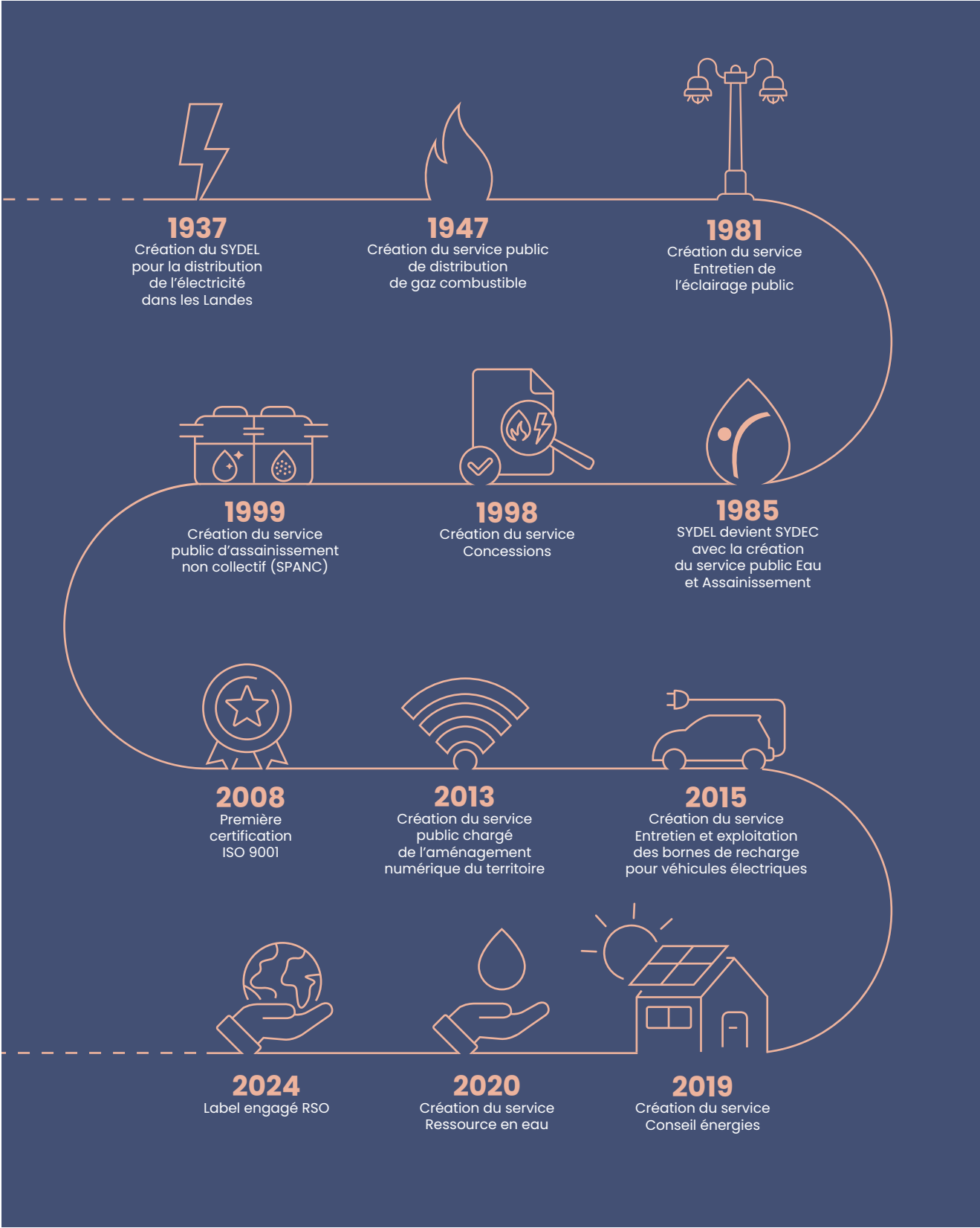


UN TERRITOIRE, DES COMPÉTENCES

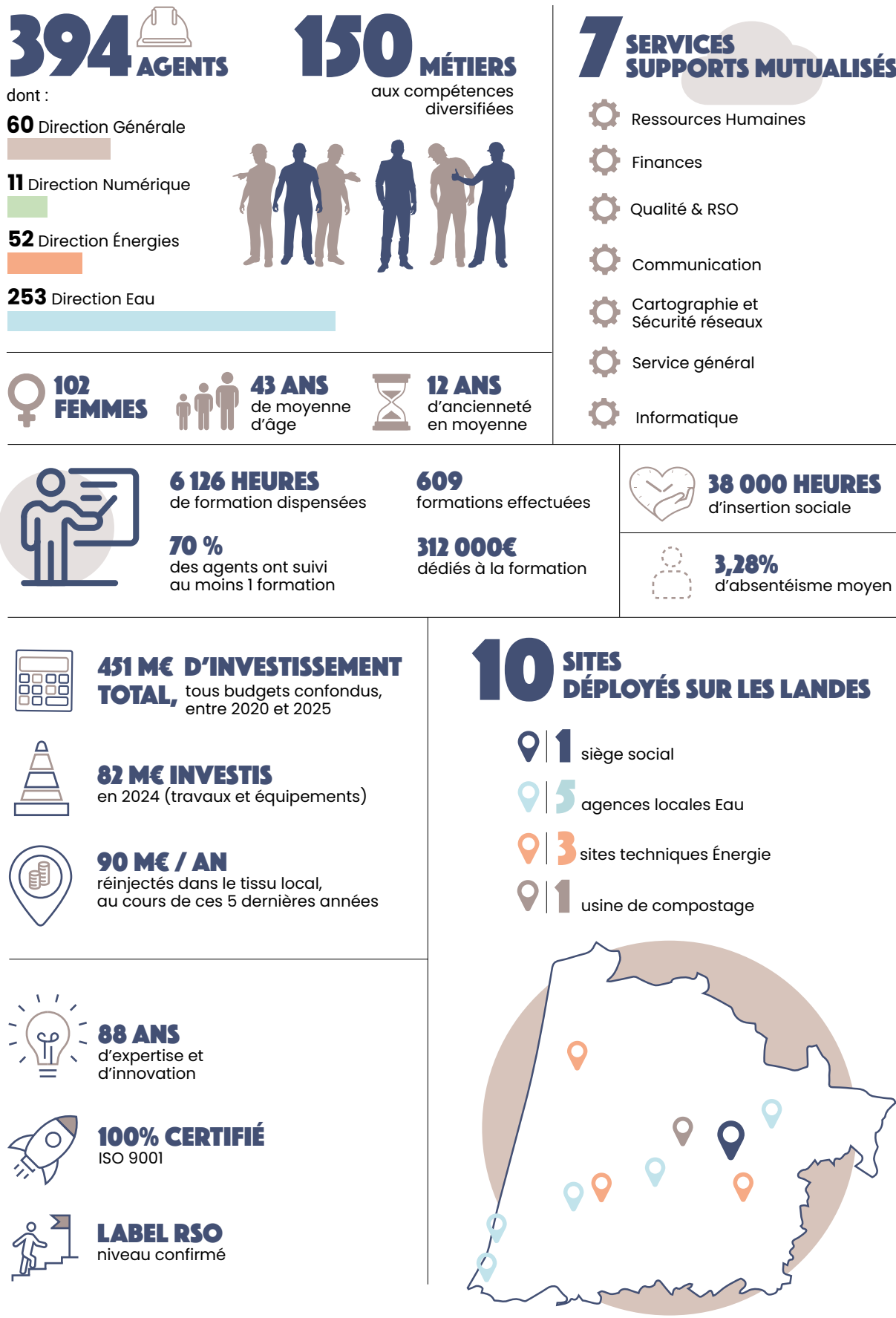
- 10. Dates clés
- 11. Nos ressources
- 12. Trois compétences essentielles
- 14. Une gouvernance au service des missions du SYDEC
- 16. Olivier Martinez, Conseiller départemental des Landes et vice-président du SYDEC
- 17. Les 22 délégués numérique
- 18. Nos moyens humains et matériels
- 19. Une structure au service des territoires

DATES CLÉS

En 1937, le Syndicat mixte départemental d'équipement des communes des Landes (SYDEC) est créé. Il devient rapidement un acteur public incontournable sur tout le territoire. Retrouvez les grandes dates qui ont façonné le SYDEC.



NOS RESSOURCES



Au SYDEC, nous accompagnons au quotidien les territoires et les citoyens afin de rendre possible la transition vers un avenir durable et résilient, grâce à nos compétences spécialisées dans les domaines de l'énergie, de l'eau et du numérique. Nous œuvrons activement à assurer une gestion publique efficace et efficiente de la ressource en eau, à promouvoir la transition et la sobriété énergétique, et à maintenir un aménagement numérique pérenne et inclusif.

3 COMPÉTENCES ESSENTIELLES, POUR UN AVENIR DURABLE ET CONNECTÉ



L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE



Comment le SYDEC participe-t-il au déploiement de la fibre optique dans votre commune ?

Le SYDEC pilote l'aménagement numérique des Landes avec le projet "100% fibre", garantissant une couverture complète, y compris en zone rurale. Cet accès au très haut débit renforce l'attractivité et la connectivité du territoire.

Quels sont les avantages pour votre commune ?

Le raccordement à la fibre assure un accès rapide et stable, essentiel pour le télétravail, l'éducation, la télémedecine et les loisirs numériques. Il réduit les inégalités et soutient l'économie locale.

Votre commune souhaite développer des projets d'énergie renouvelable. Comment le SYDEC peut-il vous aider ?

Le SYDEC propose des prestations aux collectivités pour le développement de projets d'énergies renouvelables et notamment pour le photovoltaïque et la chaleur renouvelable. Il les accompagne à chaque étape de leur projet, de l'émergence de l'idée jusqu'à la mise en service de l'installation, assurant ainsi un suivi complet et personnalisé.

Quels services le SYDEC propose-t-il en matière d'éclairage public ?

Le SYDEC participe à la réalisation des équipements d'éclairage public et assure l'entretien des foyers lumineux. Il veille à l'efficacité énergétique des installations, contribuant à la sécurité et à l'attractivité des espaces publics de la commune.

Quelles sont les missions du SYDEC dans l'exploitation du réseau ?

Bien que NATHD assure la maintenance et la commercialisation, le SYDEC, en tant qu'actionnaire et délégant, veille au respect du contrat et propose des améliorations. Il pilote également l'extension du réseau, l'adduction des bâtiments neufs et le fibrage des zones d'activités et lotissements.

Quels services propose le SYDEC ?

Après la construction du réseau, le SYDEC se concentre sur sa gestion et son évolution : adductions, fibrage, interconnexion des immeubles et zones commerciales. De nouveaux services émergeront pour accompagner les communes dans leur transition numérique.

Et le décommissionnement ?

Le SYDEC accompagne les communes dans l'arrêt du réseau cuivre par Orange. Déjà 100 communes engagées. Objectif : lever les blocages et garantir un accès fibre pour tous. Dans les zones isolées, des solutions alternatives en très haut débit seront proposées.
Plus d'infos : <https://nathd.fr/arretducuivre>

LES ÉNERGIES

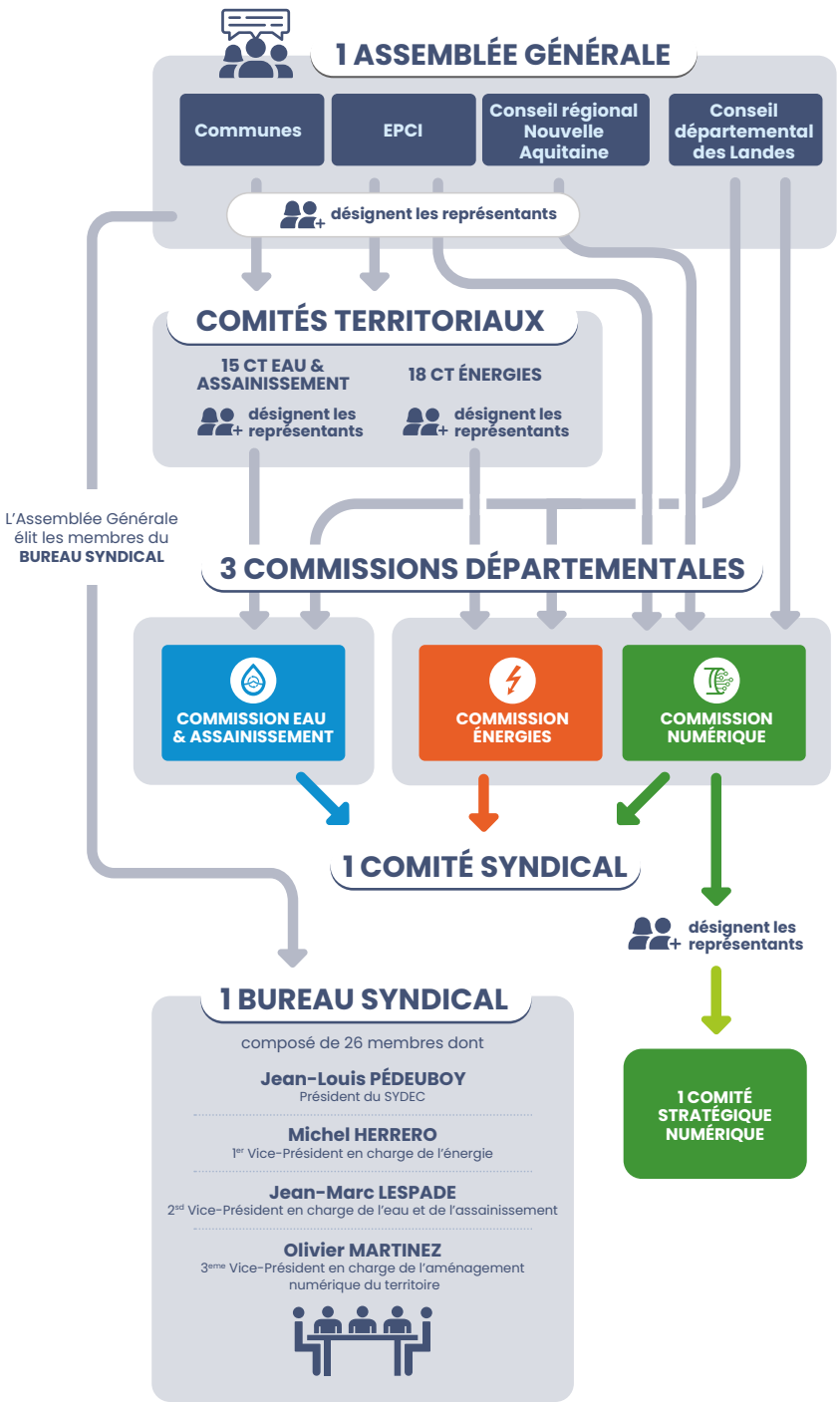


Comment le SYDEC accompagne-t-il les communes dans la transition énergétique ?

Le SYDEC propose des services de conseil en énergies et soutient les collectivités dans leurs projets de transition énergétique. Il les accompagne dans la rénovation énergétique (audit, maîtrise d'œuvre, recherche de financements), le développement des énergies renouvelables (notamment photovoltaïque et chaleur), ainsi que dans l'achat groupé d'énergies, contribuant ainsi activement à la transition énergétique du territoire.

Pour ce mandat 2020-2026, le Syndicat souhaite poursuivre ses missions de service public, en maintenant un haut niveau d'investissement. Il se positionne comme un partenaire de confiance auprès des élus landais et encourage la co-responsabilité.

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DES MISSIONS DU SYDEC



NOS INSTANCES DÉCISIONNELLES



Le président du SYDEC, entouré de ses 3 vice-présidents, lors d'un Comité Syndical à Tartas.

LE BUREAU SYNDICAL (26 membres)

Il assure les affaires courantes du SYDEC. Il prépare notamment les décisions stratégiques et les décisions d'orientation du Syndicat.



145 délibérations adoptées

LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES (3 commissions)



20 délibérations adoptées
60 avis rendus

LE COMITÉ SYNDICAL (200 membres)

Il assure la cohérence des décisions des comités territoriaux et du comité stratégique numérique. Il adopte également les budgets, les tarifs, les comptes-rendus d'activités, ainsi que les modifications des règlements de service.



135 délibérations adoptées

NOS INSTANCES CONSULTATIVES ET DE PROXIMITÉ



Comité territorial de l'énergie - CT Agglomération du Grand Dax.

LES COMITÉS TERRITORIAUX

Les CT recensent les besoins locaux et hiérarchisent les priorités des programmes de travaux. Ils sont chargés du suivi des affaires locales. Ils proposent des améliorations aux règlements de service et formulent un avis sur toutes les affaires relatives à leur territoire. Ils examinent également les comptes-rendus annuels d'activités. Les CT rassemblent les représentants des collectivités adhérentes (communes et établissements publics de coopération intercommunale).

- 18 Comités territoriaux Énergies
- 15 Comités territoriaux Eau & Assainissement
- 2 Sessions : avril/mai (Énergies), octobre/novembre (Eau & Assainissement)



CONSULTEZ LE RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS ET LES DÉCISIONS DES ÉLUS



DÉCOUVREZ LE TROMBINOSCOPE DES ÉLUS

APRÈS LE DÉPLOIEMENT, L'ENJEU DE L'ÉQUITÉ TARIFAIRE

En 2024, le SYDEC a franchi une étape majeure avec l'achèvement du déploiement du réseau de fibre optique sur l'ensemble du territoire landais. Initié en 2016, ce projet a permis la construction de 227 000 prises optiques, dont 110 000 réalisées par le SYDEC. Les prévisions sont donc dépassées grâce à la mobilisation des équipes aussi bien coté SYDEC que PIXL.

L'année a également été marquée par une montée en charge des opérations de « vie du réseau ». Au-delà des dévoiements ou enfouissements habituels, les équipes ont dû faire face à une intensification des demandes liées aux adductions neuves et aux raccordements complexes. Pour répondre à ces enjeux, la direction numérique a développé ses outils de pilotage et de suivi, assurant un service public réactif, fiable et de qualité.



Olivier Martinez,
Conseiller
départemental
des Landes et
vice-président
du SYDEC



Chaque prise installée, chaque maison connectée, c'est le fruit du travail précis, quotidien et souvent invisible, de nos agents.

Face à un cadre tarifaire national inadapté, nous portons avec la SPL NATHD un message clair : un service public de qualité nécessite un financement soutenable.

Olivier MARTINEZ

Ces efforts s'inscrivent toutefois dans un contexte économique rigide. Le SYDEC a dû faire face à une hausse unilatérale des tarifs de location des infrastructures passives (poteaux et fourreaux) appartenant à Orange. Cette situation a conduit, à son initiative, plusieurs syndicats numériques de Nouvelle-Aquitaine à suspendre le paiement de ces loyers, dénonçant ainsi une pression tarifaire remettant en cause la viabilité des réseaux publics locaux.

Plus globalement, l'équilibre économique des Réseaux d'Initiative Publique (RIP) est devenu un enjeu national. Olivier Martinez, en tant qu'administrateur de la SPL NATHD, a soutenu activement ce dossier. Le tarif actuel de 5 € par mois et par prise payé par les opérateurs est très insuffisant : selon les analyses de la SPL, un tarif de 9 € serait nécessaire pour couvrir les coûts d'exploitation. Depuis 2021, la SPL alerte l'ARCEP et l'Etat. En 2025, la Cour des comptes a enfin reconnu l'exactitude de cette position.

Malgré cette difficulté, le réseau landais affiche un taux de commercialisation moyen de 56 %, un taux supérieur à la moyenne régionale. Ce résultat confirme la pertinence d'un réseau 100 % public, au service de tous les Landais.



01
JEAN-RICHARD
SAINT-JOURS



02
THIBAUD
CHANCY*



03
JÉRÔME BAYLAC-
DOMENGETROY*



04
LUDOVIC
VAYSSE



05
JACQUES
DURAND



16
MURIEL LAGORCE



15
PIERRE FROUSTEY



14
PIERRE PASQUIER



13
THIERRY
LE PICHON



12
PATRICK
HOURTIN



11
DOMINIQUE
CAZAUBIEILH

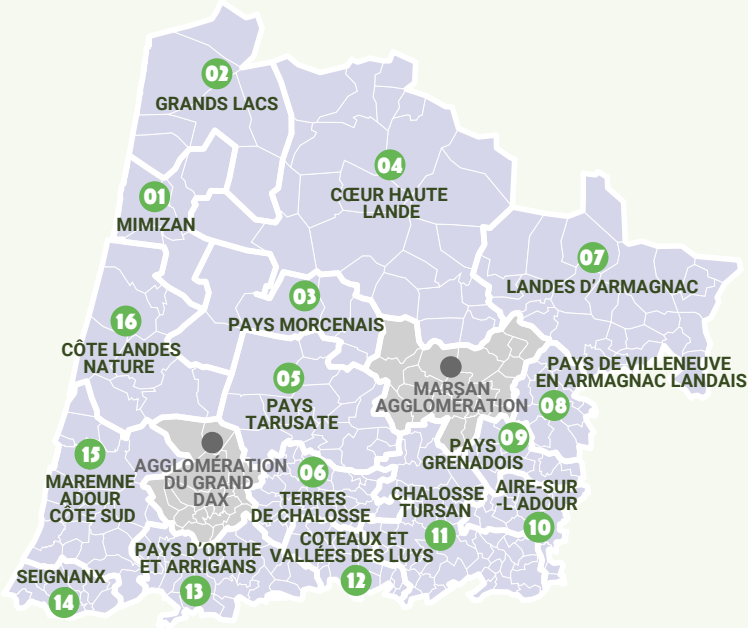


10
PHILIPPE
BRÊTHES*



09
CHRISTOPHE
LARROSE

LES 22 DÉLÉGUÉS NUMÉRIQUE



06
GUILLAUME LALANNE



07
PHILIPPE LAMARQUE



08
PATRICK ROUSSARIE

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

01
CYRIL
GAYSSOT*

02
OLIVIER
MARTINEZ*

03
JULIEN
PARIS*

CONSEILLERS RÉGIONAUX

04
MATHIEU
HAZOUARD*

05
RENAUD
LAGRAVE*

06
ARNAUD
TAUZIN*

* délégués siégeant au sein du Comité Stratégique Numérique

La Direction technique du numérique agit au quotidien pour garantir la performance, la fiabilité et l'accessibilité du réseau de fibre optique. Ce visuel illustre ses principales missions : accueil des usagers, exploitation, maintenance, gestion des raccordements et accompagnement des collectivités.

I LA DIRECTION NUMÉRIQUE



Accueillir,
traiter et suivre les demandes d'adduction pour les particuliers, les aménageurs ou les promoteurs immobiliers.



Garantir
l'exploitation et la maintenance des équipements créés lors des opérations de montée en débit, en cas de casse ou de détérioration.



Assurer
les opérations de vie et d'exploitation du réseau de fibre optique par la réalisation des missions de sécurisation, de dévoiement, d'enfouissement et d'extension du réseau ainsi que le préfibrage des lotissements d'habitation ou commerciaux et des immeubles, adduction des logements desservis par un réseau téléphonique en pleine terre et des logements neufs.



Gérer
les échecs de raccordement sur le domaine public en étant force de proposition, sans hésiter à mettre à contribution les agents des autres Directions.



Accompagner
les collectivités qui le souhaitent dans leurs réflexions sur le développement des services numériques.



Bastien LESPES,
apprenti

Peux-tu nous décrire brièvement ta formation et en quoi elle complète les missions que tu effectues au SYDEC ?

Je suis en 3^e année de BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) Réseaux et Télécommunications. Cette formation me permet d'acquérir des compétences techniques en administration réseau, cybersécurité, et télécommunications, mais j'ai aussi des cours de gestion de projet qui me permettent de mener à bien mes missions de chargé d'affaires au sein du service numérique du SYDEC. Par exemple, je mets

en pratique mes connaissances sur la fibre et le cuivre.

Qu'est-ce qui t'a motivé à choisir le SYDEC pour ton alternance ?

Le SYDEC m'a attiré par son rôle essentiel dans le déploiement des infrastructures en fibre optique et par l'opportunité de contribuer à des projets concrets ayant un impact direct sur les collectivités. C'est aussi un cadre idéal pour évoluer aux côtés d'une équipe expérimentée et participer à une diversité d'initiatives, ce qui constitue un réel atout pour enrichir mon parcours professionnel.

Quelles sont tes principales missions ?

Mes principales missions ont consisté à analyser les besoins en infrastructure pour le déploiement de la fibre optique dans des immeubles. J'ai également eu l'occasion de participer à des

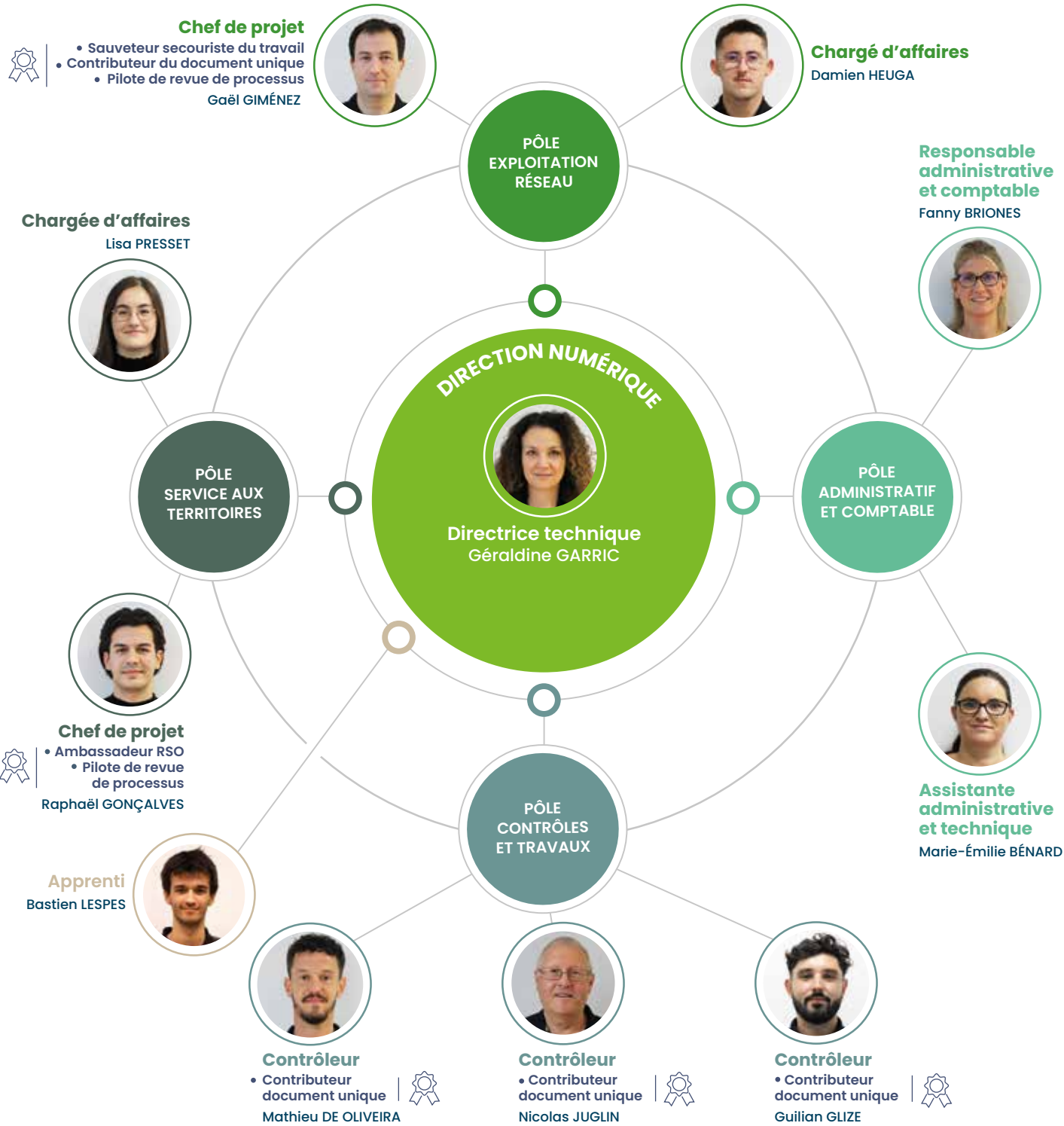
réunions de vérification sur le terrain, ce qui m'a permis de mieux appréhender les processus de gestion de projet au sein du pôle numérique. Par ailleurs, j'ai contribué à l'exploitation du réseau de fibre optique en réalisant des tâches liées à la sécurité, au dévoiement, à l'enfouissement et à l'extension du réseau.

Enfin, en 3 mots, comment décrirais-tu ton expérience au SYDEC ?

Mes 3 mots clés :
ÉQUIPE,
AMBIANCE
ET AUTONOMIE

Bastien LESPES

L'ÉQUIPE DE LA DIRECTION TECHNIQUE NUMÉRIQUE



An aerial photograph of a long, narrow wooden bridge spanning a river. A person is walking on the bridge. The surrounding area is a dense forest with many trees. The water in the river is brown. There are some wooden posts in the water near the bridge. The overall scene is natural and serene.

NOTRE ENGAGEMENT DURABLE ET SOCIÉTAL

22. Notre alignement stratégique avec les enjeux des ODD

23. Notre approche collaborative de la RSO

24. Notre Bilan Carbone

26. Un nouveau parcours d'intégration

28. Les recrutements

Le SYDEC contribue activement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) en intégrant ces enjeux globaux dans sa stratégie. Cette approche lui permet de renforcer son impact positif, tout en répondant aux défis sociétaux et environnementaux actuels. La définition des quatre engagements de sa stratégie RSO repose sur une identification rigoureuse de ses enjeux prioritaires, garantissant une action ciblée et efficace sur les domaines où son intervention est essentielle.

NOTRE ALIGNEMENT STRATÉGIQUE AVEC LES ENJEUX DES ODD

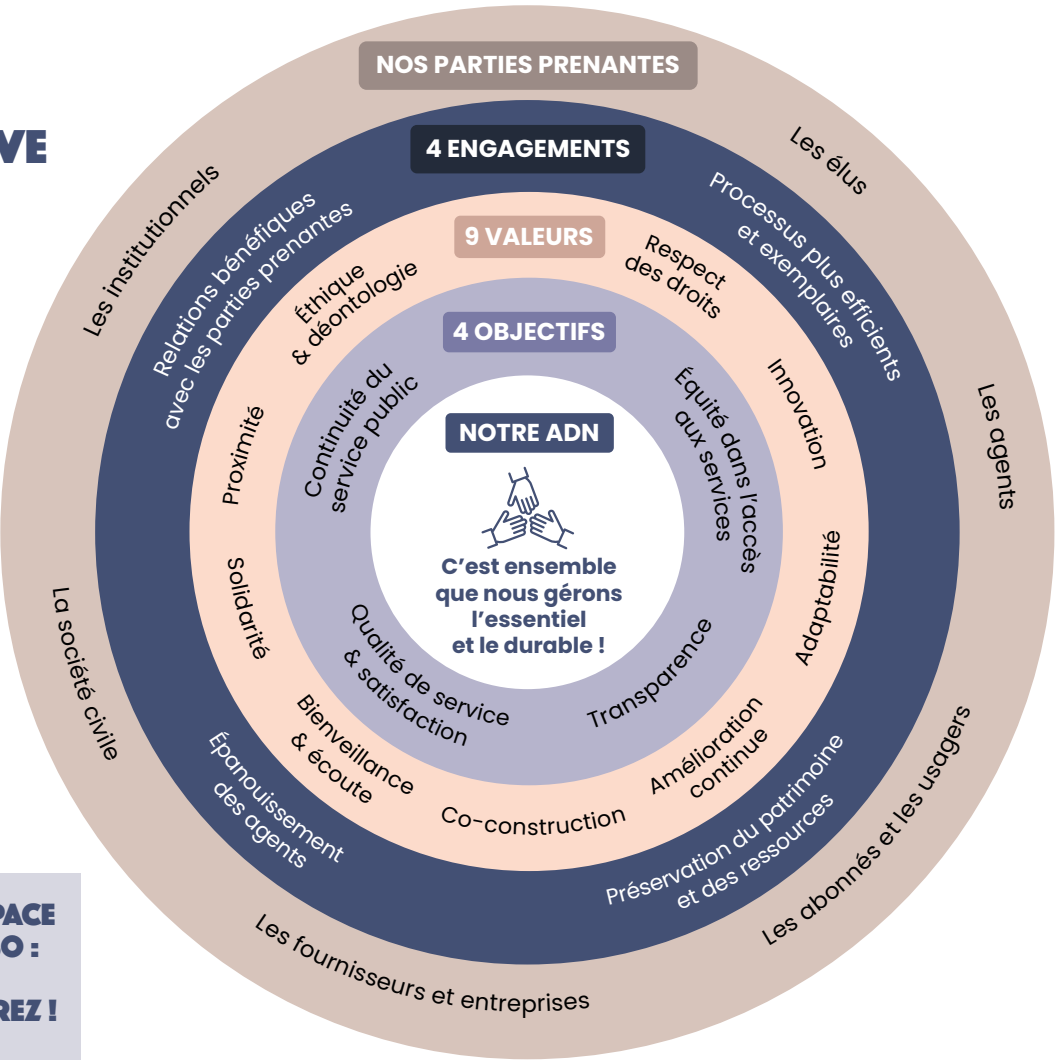


LES PROCHAINES ÉTAPES

En 2025, le SYDEC intensifie sa démarche RSO en poursuivant la mise en œuvre d'actions concrètes, tant à l'échelle individuelle que collective. Ces initiatives ont pour ambition de renforcer son impact positif tout en intégrant les recommandations issues du rapport d'évaluation. Cette dynamique permet de préparer avec sérénité l'évaluation de suivi prévue en mars 2026. L'objectif est de pérenniser les progrès réalisés et d'ancrer durablement l'engagement du SYDEC dans une trajectoire d'amélioration continue.

NOTRE APPROCHE COLLABORATIVE DE LA RSO

La responsabilité du SYDEC va au-delà de la simple conformité réglementaire. Elle inclut une prise en compte proactive des attentes de nos diverses parties prenantes.



À VOS CÔTÉS, CHAQUE JOUR, POUR GÉRER L'ESSENTIEL ET CONSTRUIRE LE DURABLE !

Depuis 1937, le SYDEC fait vivre ses valeurs fondamentales. Elles orientent chacune de ses actions au service des collectivités landaises. À savoir :

- La PROXIMITÉ** : Avec des agences locales sur tout le département, nous garantissons une présence humaine et un service 24h/24.
- L'INNOVATION** : C'est notre moteur, nous construisons l'avenir avec vous.
- La SOLIDARITÉ** : Elle guide nos actions locales et internationales.
- L'ADAPTABILITÉ** : Évoluer pour répondre aux besoins de toutes nos parties prenantes.

- L'AMÉLIORATION CONTINUE** : Moderniser nos services pour plus de performance.
- La BIENVEILLANCE** : Un esprit d'équipe porté par le respect et l'entraide.
- L'ÉCOUTE** : Être attentif aux besoins de nos abonnés et des élus afin d'améliorer nos services, en toute transparence.
- La CO-CONSTRUCTION** : Mutualiser nos compétences et partager nos savoir-faire, voici la clé de notre réussite collective.

Le SYDEC a lancé son premier Bilan Carbone afin d'évaluer et réduire son empreinte carbone globale. Ce projet stratégique vise à identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre et à mettre en place des mesures efficaces pour les réduire. Afin d'assurer le succès de cette initiative, un comité de pilotage dédié a été mis en place, rassemblant plusieurs chefs de service. Une expertise externe a été mobilisée pour fournir un accompagnement technique à cette démarche.

I NOTRE BILAN CARBONE



1. Le Bilan Carbone

Le Bilan Carbone® est une marque déposée par l'Association Bilan Carbone. C'est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre développé par l'ADEME. L'objectif est de permettre, à partir de données disponibles, une évaluation des émissions directes et indirectes d'une activité professionnelle, économique ou non. (source : www.portail-rse.fr).

Quels bénéfices pour le SYDEC ?

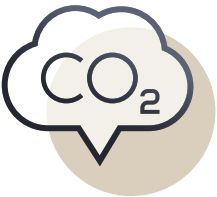
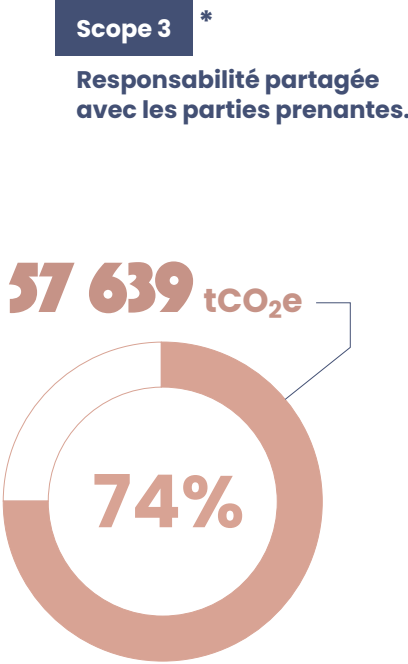
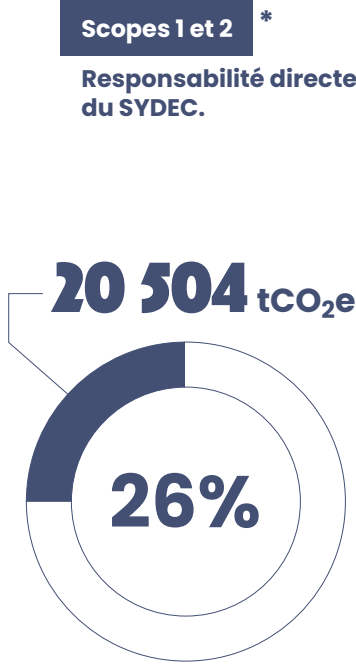
Le Bilan Carbone va bien au-delà de la simple obligation réglementaire, s'inscrivant pleinement dans notre démarche environnementale. Il nous offre une autonomie dans la réalisation des bilans futurs, ce qui renforce notre organisation.

Cette démarche contribue à améliorer notre marque employeur et à fidéliser nos équipes.

L'empreinte carbone du SYDEC : un bilan concret

Depuis le 1er juillet 2023, la méthodologie pour la réalisation du Bilan Carbone a évolué. Elle rend obligatoire la comptabilisation et la déclaration des scopes 1, 2 et 3.

Le scope 3, jusqu'alors non obligatoire, correspond aux émissions indirectes liées à la chaîne de valeur. Cette évolution de la réglementation a pour objectif de donner une vision complète de l'empreinte carbone.

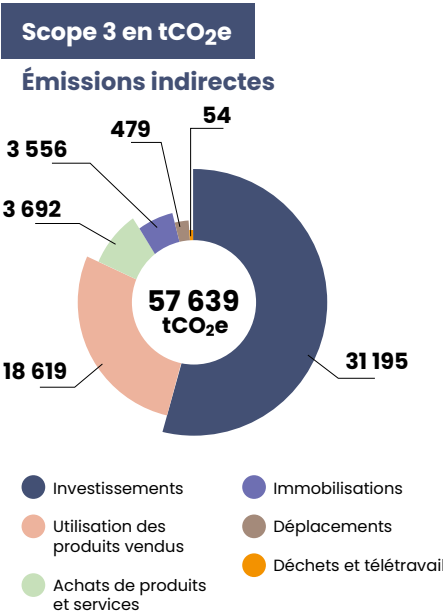
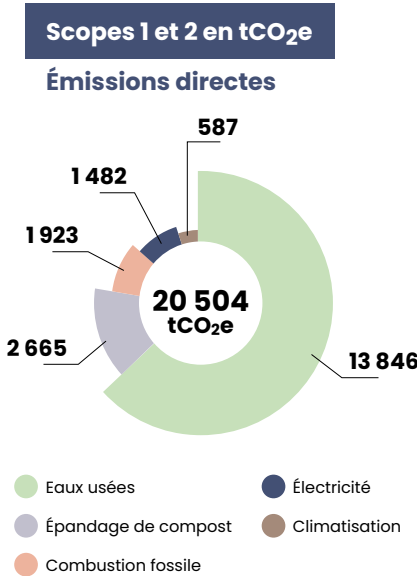


*CO₂e (équivalent CO₂) : une unité utilisée pour comparer et cumuler les émissions des différents gaz à effet de serre en fonction de leur impact sur le réchauffement climatique.

*Voir les détails de la répartition page 25.

Répartition des émissions de CO₂ du SYDEC : responsabilités directes et partagées

Pour le SYDEC, sur les 78 143 tonnes de CO₂e*, il y a :



2. Un plan de transition ambitieux pour un avenir durable

Le Bilan Carbone constitue une base solide pour orienter les futures actions de réduction des émissions, positionnant le SYDEC en précurseur de la gestion des gaz à effet de serre (GES*) dans les Landes.

La première phase du plan de transition (2022-2025)

Pour traduire cet engagement en actions concrètes, le SYDEC a élaboré un Plan de transition structuré, avec une première phase (2022-2025) visant à réduire significativement son empreinte carbone. Ce plan définit les moyens à mettre en œuvre, tout en respectant les engagements des Accords de Paris.

Ce plan concret et ambitieux témoigne de l'engagement du SYDEC à agir activement contre le changement climatique, tout en soutenant des pratiques durables et responsables.

*GES : Gaz à effet de serre. Ce sont des composés atmosphériques qui piègent la chaleur, contribuant au réchauffement climatique lorsque leurs concentrations augmentent en raison des activités humaines.



SCANNEZ ET CALCULEZ VOTRE EMPREINTE CARBONE

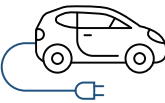
NOS 5 ACTIONS :



Réduction des émissions : Mise en œuvre d'un plan de sobriété énergétique visant à réduire la consommation électrique de 10%.



Gestion des déchets : Déploiement du tri sélectif afin de réduire les déchets ménagers de 20%



Déplacements : Création d'un forfait mobilité durable. Incitation au covoiturage, suppression des trajets en avion, etc.



Télétravail : Poursuite du dispositif et de la semaine de 4 jours, dont 1 jour de télétravail.



Bilan des émissions de GES : Lancement d'une collecte de données basées sur des valeurs physiques, plutôt que monétaires, afin de préciser notre impact.

Cette journée immersive permet aux nouveaux agents de mieux appréhender les valeurs, les missions et les infrastructures du SYDEC, tout en facilitant leur intégration au sein des équipes.

UN NOUVEAU PARCOURS D'IMMERSION POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

La journée d'intégration des nouveaux agents s'articule autour de temps d'échanges institutionnels et de visites de terrain, offrant une immersion complète dans les missions et les enjeux du SYDEC.

Matinée : Accueil et présentation du SYDEC

Déjeuner : Moment convivial avec l'ensemble des participants

Après-midi : Découverte des infrastructures et métiers



QUESTIONS POUR HASSAN EL FALAKI

AGENT DE MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

1. OU'AVEZ-VOUS PENSÉ DE CETTE JOURNÉE D'INTÉGRATION ?

L'équilibre entre les présentations théoriques du matin et les visites sur le terrain l'après-midi est bien pensé. J'ai énormément appris, en un laps de temps très court. Les explications étaient claires et m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement global du SYDEC. Aujourd'hui, je me sens parfaitement intégré !

2. QUELLE VISITE GUIDÉE VOUS A LE PLUS MARQUÉ ?

C'est la visite de la station d'épuration qui m'a le plus impressionné. C'était un univers totalement nouveau pour moi, que je n'avais jamais eu l'occasion de découvrir. À l'inverse, les panneaux photovoltaïques ou le nœud de raccordement optique étaient déjà des domaines que je connaissais grâce à mes expériences passées. Découvrir un métier et des installations si éloignées de mon quotidien a été une vraie ouverture.

3. TROIS MOTS POUR DÉCRIRE CETTE JOURNÉE ?

Convivialité, découverte et professionnalisme !

Cette journée, riche en échanges et en apprentissages, est un excellent tremplin pour prendre ses marques rapidement au sein des équipes et contribuer à la dynamique collective du SYDEC.



QUESTIONS POUR BENJAMIN GARNIER

AGENT D'EXPLOITATION RÉSEAU

1. COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU VOTRE PARCOURS D'INTÉGRATION ?

Le parcours d'intégration m'a permis de me familiariser rapidement avec l'organisation, tout en me mettant à l'aise grâce à une ambiance conviviale. La journée a commencé par des présentations institutionnelles, puis le moment clé pour moi a été le repas collectif, où j'ai pu échanger avec mes collègues dans une atmosphère détendue. L'après-midi, nous avons visité des sites emblématiques comme la station d'épuration, une installation photovoltaïque au sol et un Nœud de Raccordement Optique. Ce que j'ai particulièrement apprécié, c'est que les visites étaient commentées par des agents expérimentés qui ont partagé leur expertise et leurs témoignages.

3. OU'AVEZ-VOUS PENSÉ DE LA MATINÉE DÉDIÉE AUX PRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES ?

Les présentations du matin, couvrant des sujets variés tels que les ressources humaines, la sécurité, la RSO, l'informatique et la communication, étaient à la fois claires et bien structurées. Ce qui m'a particulièrement plu, ce sont les animations interactives, qui ont rendu les interventions plus attrayantes et m'ont permis de comprendre rapidement les points essentiels de chaque sujet présenté.

100 %

des agents ayant suivi le parcours d'intégration se disent « très satisfaits ».

31

agents ont suivi le parcours d'intégration en 2024.

NOUVEAUX OUTILS :

Jeux brise-glace, visites immersives, témoignages et temps d'échange.

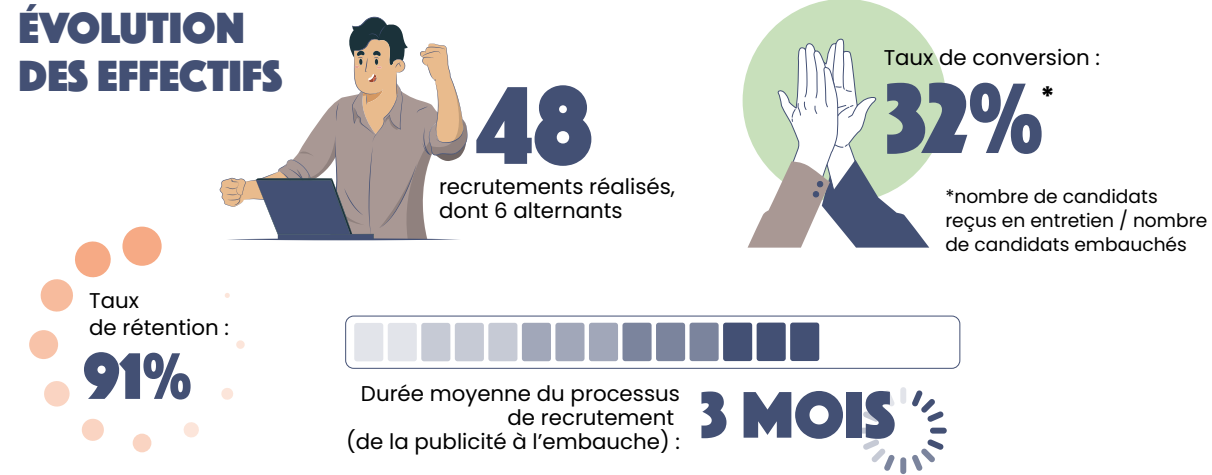
QUEL A ÉTÉ LE MOMENT FORT DE VOTRE JOURNÉE ?

Les visites guidées par les agents expérimentés du SYDEC étaient toutes très intéressantes. Mais si je devais en retenir une seule, ce serait celle de la station d'épuration ! Les explications détaillées, fournies par Laure, m'ont permis de mieux comprendre le processus de traitement des eaux usées, ainsi que les défis associés tels que la préservation de l'environnement. Les connaissances acquises me seront très utiles pour approfondir certains aspects de mon activité.

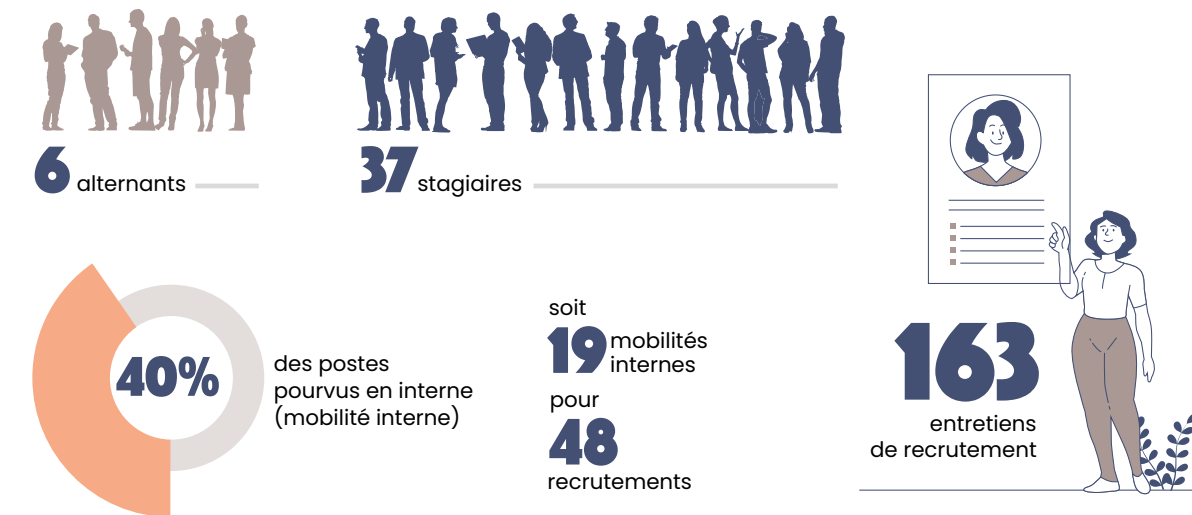


RECRUTEMENT

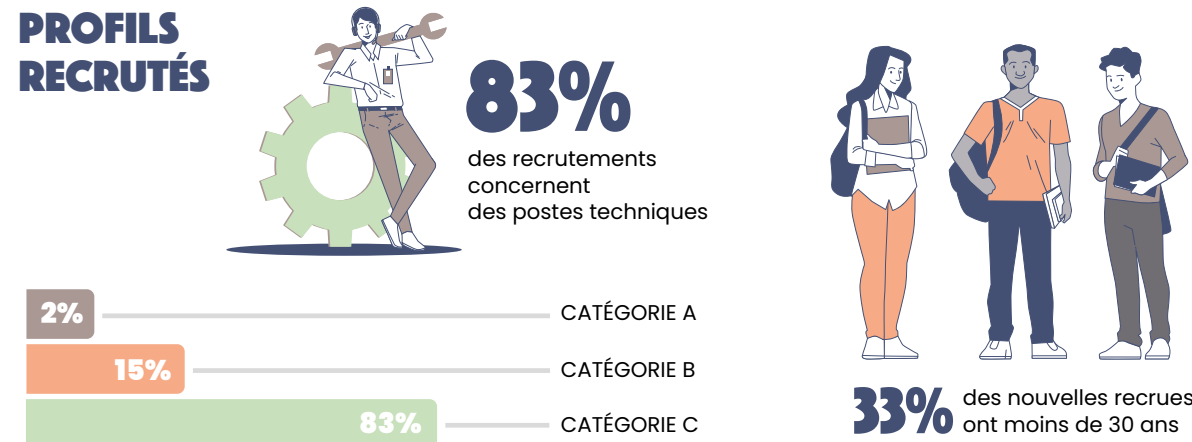
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



TYPES DE RECRUTEMENTS



PROFILS RECRUTÉS



Douze mois d'intégration, de découvertes et de collaboration : quatre agents témoignent de leur première année au SYDEC.

UN AN AU SYDEC : 4 AGENTS PARTAGENT LEUR EXPÉRIENCE

Un an après votre arrivée, quel regard portez-vous sur cette première année au SYDEC ?



Direction Générale

Cyril Riffault

Responsable du pôle assurance, accueil, mobilité et téléphonie

Mon parcours, entre carrière militaire, reconversion civile et engagement dans le service public, m'a appris à être flexible et à m'adapter à des environnements variés. En intégrant les équipes du SYDEC, j'ai découvert une organisation dynamique, où chaque jour présente de nouveaux défis. Je n'imaginais pas l'ampleur et la diversité des activités qui y sont menées. Le plus enrichissant pour moi, durant l'année écoulée, c'est la diversité des tâches que j'ai eu à assurer : la gestion des assurances, la supervision de la mobilité des agents, l'organisation de l'accueil et de la téléphonie... C'est un poste très complet, qui allie gestion, management et recherche de solutions. Et surtout, j'ai eu la chance de rencontrer et travailler avec des agents passionnés!



Direction technique Numérique

Marie-Émilie Bénard

Assistante administrative et technique

En arrivant, je ne connaissais rien à la fibre : j'ai dû assimiler rapidement tout un vocabulaire technique pour pouvoir répondre rapidement aux administrés. Heureusement, j'ai pu compter sur l'aide précieuse de mes collègues : poser des questions m'a permis d'avancer sereinement. Ce qui me motive, c'est l'impact concret de mon travail. Pour certains administrés, la fibre est essentielle, notamment pour des raisons médicales. Enfin, la souplesse d'organisation du SYDEC, avec le télétravail et la semaine de quatre jours, me permet de rester efficace tout en maintenant un bon équilibre entre vie pro et perso.



Direction technique Eau & Assainissement

Pascalie Poulin

Chargée d'affaires au bureau d'études

Ce que je retiens, c'est qu'au SYDEC, on est capable de flexibilité et de réactivité. En cas d'urgence, chacun se mobilise et, ensemble, on trouve rapidement des solutions adaptées. Nous avons les moyens d'agir, et c'est ce qui fait la différence sur le terrain ! Chaque service a un vrai savoir-faire, et la complémentarité de tous ces métiers permet de répondre efficacement aux enjeux locaux. Travailler dans cet environnement m'a permis d'évoluer, tant sur le plan technique que dans ma manière de collaborer en transversalité. Aujourd'hui, j'ai le sentiment de faire partie d'un véritable collectif capable d'innover pour garantir un service public de qualité.



Direction technique Énergies

François Lescloupé

Économe de flux énergétique

En rejoignant le SYDEC, j'ai trouvé un cadre de travail stimulant, au sein d'une équipe unie et bienveillante. On s'entraide au quotidien et on partage même des moments en dehors du bureau, ce qui crée une vraie cohésion. En tant qu'économe de flux, je mets mes compétences techniques au service des collectivités landaises. Je les accompagne sur des projets de transition énergétique, de l'audit initial au suivi après travaux, avec des solutions adaptées à leurs besoins. Je veille aussi au respect des obligations liées au dispositif Éco Énergie Tertiaire. C'est valorisant et utile, je me sens vraiment à ma place. Cette année a été intense et riche humainement.

Dans les coulisses du numérique, nos agents ne se contentent pas de déployer des réseaux ou d'optimiser des infrastructures : ils s'engagent au-delà de leurs missions. En tant que contributeur au Document Unique, ambassadeur RSO, sauveteur secouriste du travail ou pilote de revue de processus, ils veillent à la sécurité, à la responsabilité et à l'amélioration continue au sein du SYDEC. Trois rôles discrets mais essentiels, où expertise technique et engagement humain se rejoignent pour façonner un numérique plus responsable.

AU CŒUR DU NUMÉRIQUE : DES MÉTIERS TECHNIQUES AUX ENGAGEMENTS HUMAINS

Ces trois profils partagent une même conviction : un métier ne se limite pas à sa fiche de poste. En s'impliquant au-delà de leurs fonctions techniques, ils contribuent à façonner un environnement de travail plus sûr, plus responsable et plus performant. C'est cette vision du numérique que nous allons explorer à travers leurs témoignages : celle d'un secteur où l'engagement humain est aussi crucial que la maîtrise technique.



Mathieu DE OLIVEIRA,
Contrôleur réseau
et contributeur DU

« Auparavant, j'étais responsable du contrôle de qualité des travaux de déploiement de la fibre optique dans les Landes, veillant à ce que les entreprises respectent scrupuleusement les normes d'ingénierie et de sécurité. Aujourd'hui, avec le réseau en place, je me consacre à son développement, en particulier dans le cadre des adductions de nouvelles habitations et de lotissements. Mon rôle consiste à évaluer la faisabilité des travaux sur le domaine public, parfois à les réaliser, en particulier pour l'adduction des pavillons. J'assure également les contrôles des demandes de fibrage des immeubles puis les travaux qui sont réalisés. Je coordonne l'ensemble de ces interventions avec les chargés d'affaire, et prépare chaque chantier : demandes

de permis en mairie, location de matériel, approvisionnement en fournitures, etc. Parallèlement à ces missions, je contribue activement à l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Ce document est essentiel pour identifier les risques et améliorer les conditions de travail. Nous collaborons avec les directions de l'eau, de l'assainissement et des énergies, dans le cadre de réunions organisées par notre QSE pour échanger sur nos pratiques et nos idées d'évolution. En 2024, ces sessions ont été particulièrement fructueuses, permettant de définir des axes d'amélioration pour le SYDEC et son DUERP.

Ce travail collaboratif est enrichissant, car il favorise les échanges avec des collègues d'horizons divers, renforçant ainsi notre cohésion et notre efficacité. »



Raphaël GONCALVES,
Chef de projet
numérique, pilote
de revue de processus
et ambassadeur RSO

« Après avoir participé activement au déploiement de la fibre optique dans les Landes, je me consacre désormais à la gestion des opérations de Vie du Réseau. Mon rôle consiste à piloter les nouvelles opérations liées, aux travaux d'extensions de réseau, pour toutes les nouvelles adductions, maisons, lotissements,



Réunion de travail des Ambassadeurs RSO.

immeubles, zones d'activités mais aussi à superviser les opérations d'enfouissement/de dévoiement des infrastructures, notamment lors de projets d'aménagement de centres-bourgs ou d'embellissement des voies. Je veille scrupuleusement au respect des aspects techniques, financiers et des délais pour chaque nouveau projet. En collaboration avec mes équipes internes et nos trois entreprises partenaires, je pilote chaque étape de mise en œuvre. Le relationnel avec les administrés et les porteurs de projets est essentiel pour garantir une satisfaction optimale. Le défi est de taille : en 2024, nous avons traité près de 800 demandes.

En parallèle, en tant que pilote de revue de processus, je m'assure que les besoins des porteurs de projets sont bien pris en compte, une mission étroitement liée à mon travail quotidien et à mes compétences. Depuis cette année, j'ai également endossé le rôle d'ambassadeur en Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

Je suis le relais des valeurs et de la politique RSO du SYDEC auprès de ma direction. Je participe aux réunions et ai suivi une formation pour transmettre ces principes à mes équipes. Cette politique étant récente au SYDEC, nous sommes dans une dynamique enrichissante pour tous. Je me suis porté volontaire pour ce rôle, une charge tout à fait gérable. Nous participons également à la revue de processus d'autres services, ce qui permet de confronter nos méthodes et points de vue. Cela apporte un regard neuf au sein des équipes et des services, et nous apprenons des pratiques que nous pouvons facilement intégrer dans notre propre service.

Ces engagements complémentaires enrichissent mon quotidien et renforcent notre efficacité collective. »



Gaël GIMÉNEZ,
Chef de projet
numérique, pilote
de revue de processus,
SST et contributeur DU

« Je suis en phase de finalisation du déploiement de la fibre sur l'ensemble des communes. Si le réseau est désormais ouvert à 100 %, certaines prises restent à déployer. Mon rôle consiste à les identifier et à les rendre éligibles, une par une, dans les zones concernées. Il s'agit souvent d'immeubles pour lesquels il manque des conventions ou des diagnostics techniques amiante, ou encore de cas de casses sur l'infrastructure du réseau que ce soit sur le domaine public comme privé. Il reste environ 10 % des prises à ouvrir à la commercialisation, c'est l'objectif 2025.

En parallèle, je suis aussi pilote de la revue processus sous l'angle de la concession de l'exploitation. Le réseau a été confié à l'exploitant NATHD, et notre mission est de veiller au bon déroulement de l'exploitation. Suivi technique, qualité de service, respect des engagements : nous avons un rôle clé pour garantir un réseau performant et fiable pour les habitants et les collectivités.



Participation de Gaël Giménez en tant que sapeur pompier volontaire - Mayotte.

La sécurité est un engagement majeur pour moi. Ancien responsable sécurité, j'ai toujours eu à cœur d'intégrer cette dimension dans mon travail. Aujourd'hui, je suis assistant de prévention et sauveteur secouriste au travail au SYDEC. Je participe aux réflexions sur la sécurité, au travers d'une réunion par trimestre avec les autres assistants de prévention. En tant qu'assistant de prévention je fais partie du premier niveau de proximité du réseau de prévention de la collectivité auprès des agents. De plus, grâce à la récente habilitation obtenue par le SYDEC en ce début d'année, je vais prochainement assurer la formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) en interne.

Je contribue également à la mise à jour du Document Unique sur la partie « chargé d'affaires », en identifiant les risques liés à ce métier pour mieux les anticiper et les réduire. C'est un travail collectif qui permet d'améliorer les conditions de travail et d'assurer une meilleure protection des équipes sur le terrain. Et au-delà du SYDEC, cet engagement pour la sécurité se prolonge. En tant que pompier volontaire, j'ai la chance de pouvoir agir concrètement sur le terrain, au service des autres.



Gaël Giménez en réunion des SST.

Cet engagement est rendu possible entre autres grâce à la convention signée entre le SYDEC et le SDIS des Landes qui m'a permis d'être libéré pour rejoindre les renforts déployés à Mayotte après le passage du cyclone Chido.

Cette expérience marquante illustre l'esprit de solidarité profondément ancré dans l'ADN du SYDEC, une collectivité engagée qui soutient activement ses agents dans leurs missions de service public. Porter ces responsabilités, au sein de mon travail comme sur le terrain, est une véritable fierté et une source de motivation au quotidien. »



RÉSEAU EN MUTATION : DÉFIS TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES ET OPÉRATIONNELS

- 34. Une transition historique : vers l'ère du tout-fibre dans les Landes
- 35. Les Landes, pionnières du numérique : succès des Trophées de la Fibre 2024
- 36. Modèle économique des RIP et enjeux d'équilibre financier
- 37. Institutionnalisation par la Cour des comptes des positions de NATHD au niveau national
- 38. Fibre en territoire rural : garantir l'accès, défendre l'équilibre
- 40. Fibre publique, modèle unique : les secrets de la gestion NATHD
- 42. Très Haut Débit dans les Landes : NATHD et le SYDEC, un duo stratégique
- 44. Les 3 étapes pour raccorder votre maison neuve à la fibre
- 45. Protection du réseau : le SYDEC en 1ère ligne
- 46. J'ai un projet neuf, que dois-je faire ?
- 47. Airtable : un outil clé pour la gestion des dossiers au SYDEC
- 48. Enfouissement et dévoiement de la fibre : modernisation des réseaux numériques
- 49. 7 étapes, 4 intervenants, un chantier réussi !
- 50. Échecs de raccordement de la fibre : comprendre les enjeux et l'action du SYDEC

Les Trophées de la Fibre le 14 novembre 2024, ont donné lieu à une table ronde inédite, réunissant les principaux acteurs du numérique pour explorer les défis et opportunités de la transition vers un réseau 100 % fibre dans les Landes.

UNE TRANSITION HISTORIQUE : VERS L'ÈRE DU TOUT-FIBRE DANS LES LANDES

Transition numérique et enjeux locaux

Laurent Civel, directeur général du SYDEC, Arnaud Van Troeyen, directeur général d'Altitude Infra, et Xavier Terraube, directeur des programmes Orange Cuivre, se sont réunis pour évoquer un projet clé pour le territoire des Landes : la transition 100% fibre, accompagnée de la fermeture progressive des infrastructures cuivrées.

Une révolution des usages numériques

La décision de mettre fin au réseau cuivre repose sur une volonté nationale, coordonnée avec le « Plan France Très Haut Débit », visant à équiper tous les foyers français en fibre d'ici 2025. « Ce projet marque une rupture technologique majeure, mais aussi une avancée écologique grâce au recyclage des infrastructures obsolètes », a expliqué Xavier Terraube. À l'échelle des Landes, cette transition s'articule autour de plusieurs lots, dont les expérimentations initiales ont permis de tester les processus

avant une montée en puissance prévue jusqu'en 2030.

Malgré un taux de pénétration actuel de la fibre dans les Landes avoisinant 70 %, des défis subsistent, notamment pour convaincre les usagers encore attachés à l'ADSL. « Il est essentiel de sensibiliser et d'accompagner les citoyens et les entreprises afin d'éviter des blocages à l'approche des échéances techniques », a ajouté Laurent Civel, en insistant sur l'importance d'une communication claire et adaptée.

Une mobilisation collective pour une transition réussie

Arnaud Van Troeyen, au nom d'Altitude Infra, a rappelé le rôle central des opérateurs d'infrastructures dans cette mutation : « Notre mission est de garantir une continuité de service, tout en assurant des raccordements respectueux de l'environnement et adaptés aux réalités locales. » Pour y parvenir, des partenariats solides ont été noués avec l'ensemble des acteurs, y compris l'ARCEP, les élus locaux et les industriels.

L'un des enjeux critiques demeure la gestion des raccordements complexes dans les zones rurales. Grâce à une approche concertée, des solutions spécifiques sont en cours de déploiement pour répondre aux attentes des administrés. Par ailleurs, le recyclage des câbles cuivrés et des poteaux inutilisés s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et de développement durable.

Un futur tourné vers l'innovation

Si le passage à la fibre marque une étape décisive, il ouvre aussi de nouvelles perspectives, comme le développement de la 5G et de l'Internet des objets (IoT). Laurent Civel a souligné que cette modernisation des infrastructures est une chance pour les Landes : « Après avoir électrifié, assaini et connecté nos territoires, nous construisons aujourd'hui le réseau du futur. Un réseau qui, tout en étant performant, reste fidèle à nos valeurs de solidarité et de service public. »

On ne peut pas traiter un Landais différemment d'un autre.

Laurent CIVEL,
Directeur Général du SYDEC

Ce chantier ambitieux, fruit d'une coordination sans précédent entre les acteurs locaux et nationaux, montre que la transition numérique peut être une opportunité de renforcer les liens entre technologie, territoire et usagers.



Arnaud VAN TROYEN (DG Altitude Infra.), Laurent CIVEL (DGS SYDEC) et Xavier TERRAUBE (Directeur de programme Orange) - débat sur la fermeture du Cuivre lors des Trophées de la fibre 2024.

Le 14 novembre 2024, s'est tenue à Mont-de-Marsan la deuxième édition des Trophées de la Fibre, orchestrée par le SYDEC et en partenariat avec Altitude Infra. Près de 70 acteurs locaux ont célébré les initiatives accompagnant la transition numérique dans les Landes.

LES LANDES, PIONNIÈRES DU NUMÉRIQUE : SUCCÈS DES TROPHÉES DE LA FIBRE 2024

Une couverture fibre achevée et des résultats significatifs

Grâce aux efforts conjoints du SYDEC et d'Altitude Infra, plus de 227 000 prises fibre ont été déployées, atteignant une couverture de 85 % en mars 2024, avec des taux dépassant 95 % dans certaines zones. Le taux de pénétration atteint 51 %, témoignant de l'adoption croissante de cette technologie.

Les lauréats des Trophées 2024

- **Dynamisme communal** : Bascons, Saint-André-de-Seignanx, Aubagnan, Garrey, Clermont et Ozourt pour leur adoption exemplaire de la fibre.
- **Construction** : les équipes d'Altitude Infra Construction et du SYDEC pour leur engagement respectif à construire des réseaux de qualité.
- **Accompagnement au déploiement** : La Communauté de communes du Pays d'Orthe & Arrigans pour sa coordination avec le SYDEC et PiXL.
- **Seniors et numérique** : Nadège Lalanne, Conseillère numérique au sein de la Communauté de communes de Terres de Chalosse, pour son soutien aux seniors dans l'utilisation des outils numériques.



Les lauréats.

● **Inclusion numérique** : L'association Bois & Services pour son programme d'accompagnement des publics précaires.

Les Landes face à la transition numérique

Lors de la table ronde de clôture, Laurent Civel, directeur général du SYDEC, Arnaud Van Troeyen, directeur général d'Altitude Infra, et Xavier Terraube, directeur des programmes Orange Cuivre, ont évoqué les défis de la transition vers la fibre, notamment l'arrêt du réseau cuivre.

La transition vers la fibre est une opportunité majeure pour dynamiser les territoires et garantir l'inclusion numérique de tous les Landais

Arnaud VAN TROEYEN,
Directeur général d'Altitude Infra

Laurent Civel a insisté sur la nécessité de trouver des solutions pour les raccordements complexes, affirmant que « nous n'avons aucune solution,



Jean-Louis Pédeuboy, Président du SYDEC avec les maires des communes lauréates.

donc il faudra bien trouver l'argent quelque part. Il faudra que certains d'entre nous fassent l'effort, que ce soit les collectivités, les partenaires privés ou autre, puisqu'aujourd'hui l'État est silencieux sur ce sujet. »

Cette deuxième édition des Trophées illustre l'engagement des Landes à faire du numérique un levier d'inclusion et de développement pour tous.



Michel Herrero, Vice-Président du SYDEC, avec Nadège Lalanne (lauréate).



MODÈLE ÉCONOMIQUE DES RIP ET ENJEUX D'ÉQUILIBRE FINANCIER



Patrick CHAIZE
Sénateur de l'Ain,
Membre de la commission
des affaires économiques,
Président de l'AVICCA

Quels sont les principaux défis financiers que rencontre les porteurs de projets dans le déploiement et l'exploitation des Réseaux d'Initiative Publique (RIP), notamment en milieu rural ?

Avant tout, il faut finaliser la couverture du territoire. L'extinction du réseau cuivre fait de la fibre optique l'unique infrastructure de référence, ce qui implique une obligation de service pour les collectivités. Ensuite, la résilience du réseau est cruciale : la fibre doit garantir une connexion en toutes circonstances, y compris pour les appels d'urgence. Enfin, il y a la souveraineté numérique : nos infrastructures doivent être sécurisées et indépendantes d'acteurs privés pouvant modifier leurs conditions d'exploitation.

Quelles stratégies les porteurs de projets pourraient-ils mettre en place pour garantir un modèle économique viable des RIP ?

Plus qu'une stratégie, c'est une responsabilité collective. Les porteurs de projets doivent intégrer trois objectifs :

couverture complète, résilience et sécurité des infrastructures. Ils doivent ajuster leurs plans d'affaires pour assurer une exploitation soutenable à long terme. Mais les collectivités ne peuvent pas tout assumer seules. Il faut une coopération avec les opérateurs commerciaux, qui doivent participer à l'équilibre économique, sous peine de voir certaines zones rurales délaissées.

Comment faire évoluer le cadre fixé par l'ARCEP pour assurer la viabilité économique des RIP, malgré l'absence de service universel et l'augmentation des charges depuis 2021 ?

La fibre doit être reconnue comme un service universel. Aujourd'hui, elle est perçue comme un service de confort, alors qu'elle est devenue essentielle. Or, la régulation actuelle ne prend pas en compte les coûts réels des RIP. Déployer et exploiter un réseau en zone rurale coûte bien plus cher qu'en ville, mais les tarifs imposés sont uniformes. Il faut donc adapter la régulation pour permettre aux collectivités d'assurer la pérennité de leurs infrastructures.

Seriez-vous favorable à un mécanisme de péréquation tarifaire pour compenser les surcoûts liés aux RIP en milieu rural ?

Oui, c'est indispensable. Aujourd'hui, les offres Internet sont au même prix partout en France, mais les coûts

d'exploitation ne sont pas les mêmes. Sans péréquation, certaines collectivités ne pourront plus entretenir leurs réseaux. Le Fonds ANT est un outil clé pour compenser ces disparités, à l'image de ce qui se fait pour l'électricité. Il faut le renforcer pour garantir une égalité réelle d'accès au numérique.

Vous êtes président de l'AVICCA et membre de la commission des affaires économiques au Sénat. Selon vous, à l'horizon des prochaines décennies, comment imaginez-vous l'évolution du modèle des RIP en France ?

Nous sommes à un tournant. Après dix ans de déploiement, nous entrons dans une phase d'exploitation où la pérennité des réseaux est en jeu. Sans régulation adaptée, certains RIP risquent des déficits chroniques qui les rendraient vulnérables à des rachats par de grands opérateurs. Nous devons maintenir un modèle décentralisé, où chaque territoire garde le contrôle de son réseau, tout en assurant une péréquation nationale pour garantir un accès équitable au numérique. L'avenir des RIP dépendra des décisions prises dans les prochaines années.

INSTITUTIONNALISATION PAR LA COUR DES COMPTES DES POSITIONS DE NATHD AU NIVEAU NATIONAL



Mathieu HAZOUARD,
Conseiller régional
de Nouvelle-Aquitaine,
délégué aux Enjeux
Numériques,
Président de NATHD

Vous êtes Président de NATHD et conseiller régional très impliqué sur la question de l'équilibre économique des réseaux publics fibre en zones rurales de Nouvelle-Aquitaine. Pourriez-vous nous éclairer sur l'actualité institutionnelle de ce sujet ?

NATHD agit depuis 2021 comme un véritable « lanceur d'alerte » institutionnel au niveau national sur cet enjeu majeur pour les territoires, en particulier les Landes. Nous nous efforçons depuis lors d'en faire reconnaître l'importance et de porter des propositions concrètes.

Nos démarches (cf. frise) témoignent de notre mobilisation constante auprès des institutions nationales : Présidence de la République, Gouvernement, parlementaires, ARCEP, Comité de concertation France THD, etc.

Dernièrement, à la suite d'une saisine de la commission des finances du Sénat, la Cour des comptes a publié, le 2 avril 2025, un rapport sur « Les soutiens publics en faveur du déploiement de la fibre optique ». Ce rapport propose une analyse pertinente de la situation actuelle.

NATHD retient deux axes majeurs de ce rapport dense :

1. la généralisation de la fibre, qualité de service et résilience des réseaux,
2. des modèles économiques à réévaluer, avec l'appui du régulateur.

La Cour des comptes confirme et légitime ainsi bon nombre des positions déjà portées par NATHD et le SYDEC.

Parmi les propositions avancées figurent :

- un accompagnement accru du Gouvernement via l'ANCT, afin d'aider les collectivités à fiabiliser leurs plans d'affaires, trop souvent centrés sur le déploiement au détriment de l'équilibre économique.

- une action renforcée de l'ARCEP pour objectiver les surcoûts de construction et d'exploitation des réseaux, avec des conclusions attendues en 2025.

Cette reconnaissance des démarches de NATHD va dans le sens de solutions opérationnelles. Elle met en lumière :

- l'urgence d'un traitement efficace des surcoûts imprévus, au regard des contraintes budgétaires locales,
- la pertinence de la décision du SYDEC de modifier unilatéralement ses contrats pour éviter des négociations stériles,
- les interrogations de la Cour sur le caractère public des contrats STOC dans le cas d'une SPL (cf. annexe n°9), et leur conformité au Code de la commande publique.

NATHD poursuivra son action pour que 2025 marque la résolution de ces difficultés ou, à défaut, le lancement d'actions contentieuses aux niveaux national et communautaire.



DÉBUT 2021

Etude NATHD-Cap Hornier confirmant le déficit des RIP

07 JUIN 2021

Courrier sur les conclusions de l'étude au Premier Ministre, à la Présidente de l'ARCEP, c/c FNCCR et AVICCA

28 JANVIER 2021

1^{ère} rencontre Présidente ARCEP*

27 JANVIER 2023

Courrier au Président de la République resté sans réponse opérationnelle

27 JUILLET 2022

Rapport et recommandations de la CNSP évoquant NATHD et l'équilibre des RIP*

11 AVRIL 2023

2^e rencontre avec la Présidente ARCEP

08 NOV. 2023

3^e rencontre Présidente ARCEP

13 FÉVRIER 2024

Constatation par le CA de NATHD des délibérations pour une modification unilatérale des tarifs par les 5 Comités Syndicaux

28 NOVEMBRE 2023

Approbation par le CA de NATHD de la démarche de l'évolution tarifaire

14 FÉVRIER 2024

Envoi du nouveau catalogue à l'ARCEP et d'un courrier d'information aux parlementaires

3 AVRIL 2024

Courriers interpellant le Président de la République sur la situation

20 MARS 2024

4^e rencontre avec la Présidente de l'ARCEP

22 MAI 2024

Notification par le CA de NATHD à l'ARCEP du report de la modification des tarifs auprès des opérateurs commerciaux

18 AVRIL 2024

Publication d'avis de décision par l'ARCEP

06 JUIN 2024

Avis CSNP* numéro 2024-04 du 6 juin 2024

02 JUILLET 2024

Approbation par le CA de NATHD de la notification de l'augmentation des raccordements

2 AVRIL 2025

Publication du rapport de la cour des comptes

*ARCEP : Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
RIP : réseau d'initiative publique
CSNP : Commission Supérieure du Numérique et des Postes

Avec Stéphane Sénacq, directeur général adjoint de NATHD, nous explorons les défis de l'équilibre financier des Réseaux d'Initiative Publique. Entre régulation, ajustements tarifaires et dialogue avec l'ARCEP, il revient sur les actions mises en place pour garantir un service public de la fibre viable et pérenne.

FIBRE EN TERRITOIRE RURAL : GARANTIR L'ACCÈS, DÉFENDRE L'ÉQUILIBRE



Stéphane SENACQ,
Directeur général
adjoint de NATHD

Depuis quelques années, NATHD œuvre en faveur d'un équilibre économique dans l'exploitation des Réseaux d'Initiative Publique. Pourriez-vous nous expliquer les fondements de cette action ?

C'est l'histoire d'une valse à trois temps qui débute en 2016.

Le premier pas a consisté en la construction des réseaux publics fibre par nos Syndicats mixtes ouverts (SMO) actionnaires avec une difficulté imprévisible à savoir l'impact négatif de la pandémie COVID sur les plannings de construction des SMO.

Le deuxième pas lié à la commercialisation, a été constitué par la venue des opérateurs commerciaux d'envergure nationale (« OCEN ») en qualité de clients de notre réseau public autour des années 2019 et 2020. Ce point est majeur dans la mesure où ces mêmes opérateurs avaient jusque-là indiqué qu'ils ne viendraient jamais investir et commercialiser la fibre sur nos territoires ruraux pour des motifs de rentabilité.

Le troisième pas aura été constitué dans les années 2020/2021 par des constats issus notamment de retours opérationnels liés à l'exploitation et la commercialisation du réseau dont NATHD a la charge déléguée par les SMO et donc par le SYDEC.

Ainsi NATHD a été le premier « lanceur d'alerte » grâce à son modèle public vertueux mis en place par les collectivités s'agissant d'une « quasi régie » de service public orientée vers les coûts : en effet tous les fruits nets issus de la commercialisation du réseau fibre sont au final reversés aux collectivités SMO au grand bénéfice final des usagers particuliers ou entreprises qui n'auraient jamais eu la fibre sans cette action.

Le constat était que le projet subissait un certain nombre des déséquilibres financiers en lien avec des éléments apparus à cette époque comme par exemple la fin en pratique du service universel. A titre d'illustration, cet outil réglementaire permettait de construire et financer, en cela par l'ensemble des acteurs opérateurs privés, les accès télécoms des constructions neuves. Sa disparition a opéré mécaniquement un transfert financier vers les collectivités locales dans un contexte de restriction budgétaire.

Plusieurs pistes d'action ont été envisagées pour atteindre cet objectif. Quelles ont été les principales pistes de réflexion, et quelle est celle qui a été retenue ? Où en sommes-nous aujourd'hui avec les différents acteurs impliqués, et plus particulièrement avec l'ARCEP ?

Au début de la démarche, nous avons identifié plusieurs causes à ces déséquilibres financiers. Les élus de nos territoires ont donc dans un premier temps alerté formellement les pouvoirs publics (au plus haut

niveau du pouvoir exécutif et de l'ARCEP) sur cette situation préoccupante.

Dans un deuxième temps nous avons apporté plusieurs pistes de solutions. Pour ce faire NATHD a entrepris de consolider un plan d'affaires global du projet en intégrant les charges portées financièrement par les SMO. Depuis juin 2021 nous avons donc des échanges réguliers avec l'ARCEP mais aussi avec les ministères afin de leur présenter les déficits structurels portés par les SMO et issus des surcoûts non prévus initialement par le plan national d'accompagnement France THD (raccordements standards, raccordements avec des surcoûts de génie civil, fin du service universel qui assurait l'adduction des maisons neuves, non-participation des opérateurs aux frais d'enfouissement et dévoiements...). Ces échanges ont ainsi permis de faire émerger cette problématique d'équilibre des RIP à un niveau national notamment dans le cadre d'une étude dédiée sur une partie du sujet et portée par la FNCCR.

Face à un certain immobilisme pratique, nos élus ont décidé dans un troisième temps d'augmenter unilatéralement les tarifs d'accès à notre réseau par les opérateurs privés sur le fondement de notre démarche de service public de la fibre.

Ainsi, une hausse tarifaire est actuellement appliquée sur les raccordements.



Nos échanges demeurent nourris avec l'ARCEP mais aussi avec les opérateurs qui sont aussi nos clients.

L'ARCEP pour sa part a émis un avis en avril 2024 estimant que nous devons projeter nos modélisations financières sur une période a minima de 25 ans allant au-delà de notre modèle actuel de 15 ans. Nous y travaillons bien entendu avec l'ensemble de nos partenaires.

Notre objectif reste le même sur nos territoires ruraux :

- d'une part assurer un service public de qualité de la fibre au bénéfice des usagers particuliers et entreprises

qui n'auraient jamais eu un tel accès sans cette initiative 100% publique initiée il y a presque 10 ans

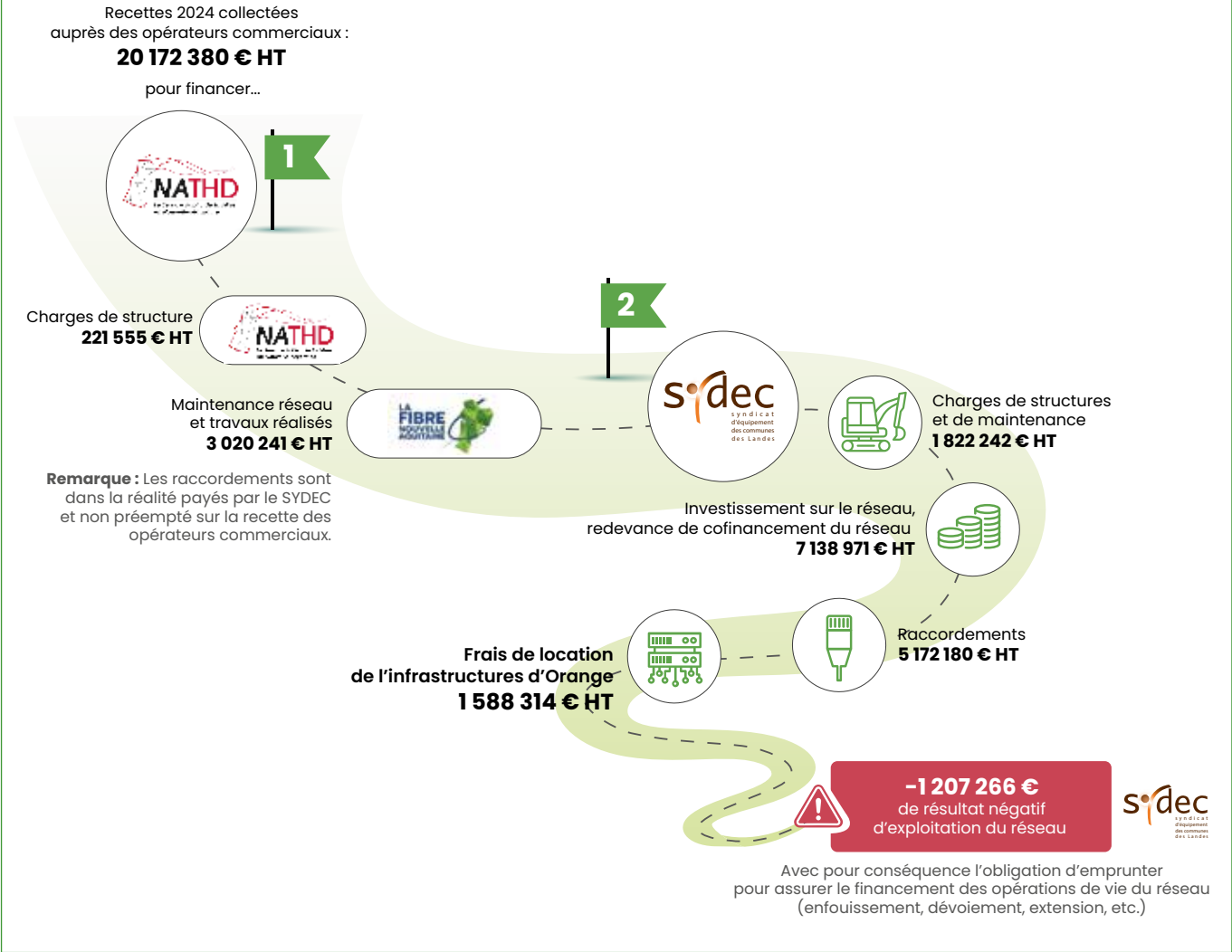
- d'autre part être garants du juste usage des deniers publics dans une logique d'équilibre financier orienté vers les coûts.

Il reste maintenant à s'assurer de la création de réels outils de péréquation de l'exploitation des RIP fibre à un niveau national comme cela peut exister dans d'autres secteurs d'infrastructures essentielles telles que l'énergie.

L'ESSENTIEL À RETENIR

Depuis 2016, NATHD agit pour garantir l'équilibre économique des réseaux publics fibre, alertant sur les charges imprévues et défendant une exploitation au service des territoires. Face aux déséquilibres, une augmentation tarifaire a été engagée et des discussions sont en cours pour pérenniser ce modèle public vertueux et protéger l'avenir du service public numérique.

LES FLUX FINANCIERS 2024



Plongée au cœur de la gestion financière du réseau fibre 100% public en Nouvelle-Aquitaine avec Bianca Heinen, directrice administrative et financière de NATHD. Elle nous éclaire sur les enjeux économiques de l'exploitation du réseau, le modèle de location des prises et les implications pour les territoires ruraux.

FIBRE PUBLIQUE, MODÈLE UNIQUE : LES SECRETS DE LA GESTION NATHD



Bianca HEINEN,
Directrice
administrative et
financière de NATHD

Quel est votre rôle au sein de NATHD ?

En tant que directrice administrative et financière, je veille à la bonne gestion financière du réseau fibre 100 % public. Cela inclut la tenue rigoureuse des comptes, avec l'appui d'une équipe restreinte composée de Juliana PEREIRA pour la comptabilité et Marie LOURENCO pour les aspects juridiques. Ensemble, nous assurons le respect des contrats, tant sur les facturations que sur les paiements, en nous appuyant sur l'analyse financière, le contrôle de gestion et la mise à jour régulière du plan d'affaires. Notre mission est de garantir que chaque euro contribue à la durabilité du modèle, au service des territoires ruraux de Nouvelle-Aquitaine.

Pouvez-vous expliquer les principales dépenses et recettes liées à l'exploitation du réseau ?

Les recettes proviennent essentiellement de la location des prises aux opérateurs nationaux via le contrat FTTH passif, encadré par l'ARCEP. Deux modes de location

existent : le mode « cofinancement » (501 € par prise pour un usage de 40 ans + 5 €/mois) et le mode « passif » (12 €/mois). D'autres recettes viennent des locations actives et de l'offre FTTB/FTTE pour les entreprises. Côté dépenses, les principales charges sont les raccordements réalisés par les opérateurs pour notre compte, les coûts d'exploitation et les services mutualisés (hotline, serveur d'éligibilité, intranet...). L'ensemble des ressources dégagées (environ 50 M€/an) est reversé aux SMO, comme le SYDEC, pour contribuer au remboursement des coûts de construction, financer

Chaque euro doit servir l'équilibre du modèle et soutenir les territoires ruraux. C'est notre responsabilité au quotidien.

Bianca HEINEN, NATHD

la location des infrastructures à Orange (poteaux, fourreaux), ou encore réaliser des opérations de maintenance et d'évolution du réseau (enfouissement, adductions neuves...).



Maintenance sur un Point de Branchement Optique, par La fibre Nouvelle Aquitaine (LFNA) filiale du groupe Axione, prestataire de NATHD

Quel impact ont les stratégies de location des opérateurs commerciaux sur NATHD et les SMOs ?

Les opérateurs nationaux (OCEN) peuvent choisir entre deux modes de location : soit le « cofinancement » (500 € immédiats + 5 €/mois), soit la location simple à 12 €/mois. Ce choix stratégique, propre à chaque opérateur et évolutif, influence directement le plan d'affaires. Le « cofinancement » génère une

trésorerie immédiate mais s'avère moins rentable sur le long terme. À cela s'ajoute le fait que ce sont les usagers finaux qui choisissent librement leur opérateur, lequel choisit à son tour son mode de location auprès de NATHD. L'ARCEP encadre les tarifs, ce qui limite notre marge de manœuvre. Ainsi, les redevances versées aux Syndicats mixtes ouverts dépendent étroitement des stratégies commerciales des opérateurs.

L'ESSENTIEL À RETENIR

NATHD assure une gestion financière rigoureuse du réseau fibre 100 % public en Nouvelle-Aquitaine. Ses recettes dépendent de la location des prises aux opérateurs, selon des tarifs encadrés par l'ARCEP. Le choix de location par les opérateurs impacte directement la rentabilité pour les territoires ruraux.



Sur les **54 823 PRISES** avec un abonnement en 2024 :

83 % sont des prises co-financées, donc payées 501 € pour un usage de 40 ans + 5€/mois pour l'exploitation, **soit une recette de 72€/an**

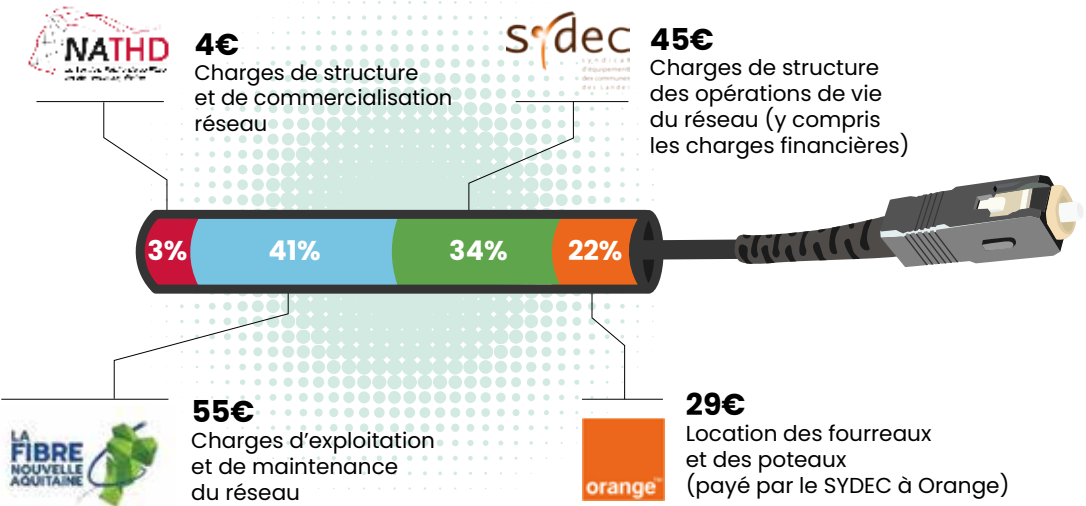
17 % sont louées mensuellement, **soit une recette de 144 €/an**



Sur les **4 GRANDS OPÉRATEURS**, un seul recourt à un mixte entre le co-financement et la location.

Les modalités de location du réseau ne permettent pas de neutraliser les charges obligatoires d'exploitation et de maintenance du réseau.

COÛT D'EXPLOITATION D'UNE PRISE COMMERCIALISÉE EN 2024 **134€ HT**



Dans les Landes, le très haut débit avance à grands pas grâce à NATHD et au SYDEC, le territoire se rapproche d'une couverture intégrale. Maxime Manenc, responsable Exploitation chez NATHD, nous éclaire sur le sujet.

TRÈS HAUT DÉBIT DANS LES LANDES : NATHD ET LE SYDEC, UN DUO STRATÉGIQUE



Maxime MANENC,
Responsable
Exploitation
chez NATHD

Un déploiement proche de son objectif final

Dans les Landes, 100 000 prises sont déjà installées par le SYDEC. NATHD vise 750 000 logements commercialisés d'ici fin 2025, grâce à une coopération forte entre SYDEC et NATHD, opérateur chargé de l'exploitation et de la commercialisation du réseau public.

« Notre mission est d'apporter la fibre là où les grands opérateurs ne vont pas. Nous avons atteint 100 % des NRO, chacun couvrant en moyenne 3 000 logements. L'objectif est un territoire 100 % fibré fin 2025 », explique Maxime Manenc.

Un réseau performant et bien entretenu

Pour assurer un service de qualité, NATHD combine maintenance préventive et curative.

« Nous réalisons des contrôles réguliers et intervenons rapidement en cas de panne », précise-t-il.

Résultat : un taux de panne très faible de 0,11 % entre janvier et juillet 2024. En 2025, un outil d'aide à la décision permettra d'identifier les zones vulnérables et d'anticiper les interventions pour renforcer la résilience du réseau.

La transition du cuivre vers la fibre

Un des défis de 2025 est la migration du cuivre vers la fibre, suite au plan de décommissionnement d'Orange.

« Nous devons anticiper pour garantir une transition sans dégradation

du service », insiste Maxime Manenc. Pour cela il convient de :

- renforcer le réseau pour accueillir les nouveaux abonnés ;
- dialoguer avec les opérateurs commerciaux pour cibler les besoins ;
- communiquer avec les collectivités pour accompagner les usagers.

« Chaque habitant doit conserver un accès filaire stable et performant. C'est un enjeu technique et collectif », rappelle-t-il.

Innovation et nouvelles technologies

NATHD prépare aussi l'avenir en intégrant de nouvelles technologies.

« Nous utilisons déjà l'intelligence artificielle pour contrôler les raccordements. Demain, elle optimisera supervision et anticipation des pannes », indique Maxime Manenc.



Centre opérationnel de supervision du réseau, Axione - Pau

Autre piste de développement : l'Internet des Objets (IoT), qui permettra de mieux gérer infrastructures et ressources rares via des outils connectés.

Un réseau au service des collectivités

Pour maximiser l'impact du très haut débit, NATHD propose des services dédiés aux collectivités.

« Avec nos correspondants territoriaux et les SMO, nous assurons un lien direct avec les communes dans une logique de service public », souligne-t-il.

2025 : un cap décisif pour les Landes

Grâce aux efforts conjoints de NATHD et du SYDEC, les Landes s'apprentent à devenir un territoire 100 % fibré.

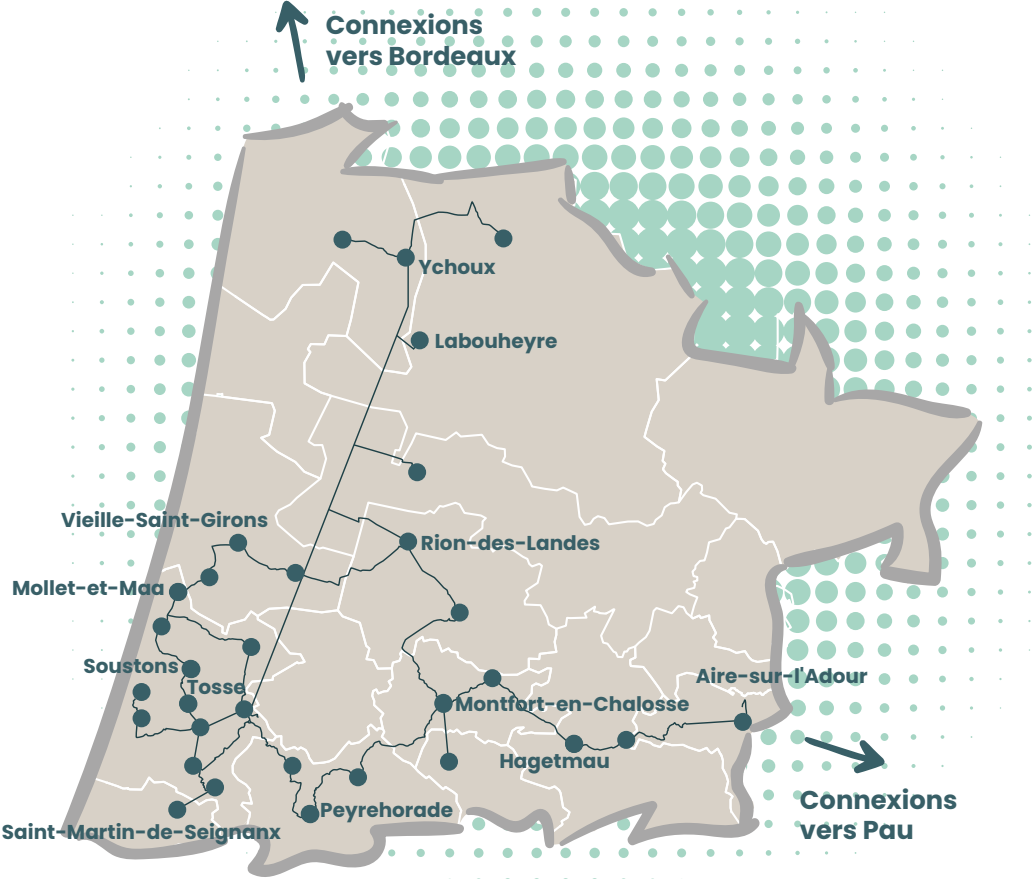
« Garantir un accès fiable à tous est un projet collectif est un véritable atout pour l'avenir du territoire », conclut Maxime Manenc.

Les Landes se positionnent ainsi comme un modèle de connectivité rurale prêt à relever les défis numériques de demain.

L'ESSENTIEL À RETENIR

Avec 100 % des communes landaises fibrées, les missions évoluent vers une maintenance exigeante, l'anticipation du basculement du cuivre vers la fibre et l'innovation (IA, IoT) : le projet vise un accès fiable pour tous. Un défi collectif qui fait des Landes un modèle de connectivité rurale.

UN RÉSEAU AU PLUS PRÈS DES COMMUNES UN OBJECTIF : ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES INNOVANTS



Vous construisez une maison neuve et souhaitez bénéficier d'une connexion internet très haut débit ? Voici les démarches à suivre pour raccorder votre habitation au réseau public de fibre optique, depuis les travaux d'adduction sur votre terrain jusqu'à la souscription auprès d'un fournisseur d'accès à internet.

LES 3 ÉTAPES POUR RACCORDER VOTRE MAISON NEUVE À LA FIBRE

En suivant ces étapes, vous pourrez raccorder efficacement votre nouvelle maison à la fibre optique et profiter d'une connexion internet haut débit.



DEMANDER L'ADDITION SUR LE DOMAINE PUBLIC

Pour raccorder votre habitation au réseau public de fibre, il est nécessaire de déposer une demande d'adduction, via le formulaire en ligne disponible sur le site de NATHD.

Un forfait travaux est à la charge de l'administré, sauf l'adduction a déjà été réalisée lors de la construction : dans ce cas, seul le référencement vous sera facturé.



1

PRÉPARER L'ADDITION SUR VOTRE PROPRIÉTÉ PRIVÉE

L'adduction est le conduit permettant de faire passer le câble de fibre optique de la rue jusqu'à votre habitation. Sur votre propriété, ces travaux sont à votre charge, comme pour l'eau, ou l'électricité. Une adduction souterraine est recommandée pour plus de pérennité et de sécurité. Les travaux doivent respecter des normes, comme la pose d'un regard en limite de propriété privée. Vous pouvez réaliser ces travaux vous-même ou faire appel à une entreprise spécialisée.

Astuce : Toutes les normes (profondeurs de tranchée, types de fourreaux...) sont accessibles dans la fiche technique disponible sur le site de NATHD.



2

SOUSCRIRE UN ABONNEMENT

Une fois les travaux d'adduction réalisés et votre adresse éligible à la fibre, vous pouvez choisir un FAI proposant ses services à votre adresse. Le raccordement final sera effectué par un technicien mandaté par votre FAI. Le raccordement n'est pas facturé à l'utilisateur, mais certains opérateurs peuvent facturer des frais d'accès au service à leurs abonnés qui ne sont pas des frais de raccordement.

Attention : tant que la pastille n'est pas verte sur le serveur d'éligibilité NATHD, vous ne pouvez pas souscrire à un abonnement fibre.

3

BESOIN D'INFOS ?

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les sites suivants :

NATHD

Informations sur l'adduction et les démarches à suivre.

SYDEC

Informations spécifiques au département des Landes.

POUR CONTACTER LE SYDEC :

COURRIER : 55 rue Martin Luther King, CS 70627, 40 000 Mont-de-Marsan

TÉLÉPHONE : 05 58 85 88 73

EMAIL : numerique@sydec40.fr



**JE CONSTRUIS,
JE RÉNOVE
SYDEC40.FR**

Le réseau public de fibre optique est une infrastructure clé pour garantir un accès équitable au très haut débit en milieu rural. Pourtant, des adductions non déclarées fragilisent son intégrité et compromettent sa fiabilité. Face à ces pratiques illégales, le SYDEC renforce la vigilance et rappelle les règles en vigueur.

PROTECTION DU RÉSEAU : LE SYDEC EN 1^{ÈRE} LIGNE

Un bien commun au service du numérique

Le réseau public de fibre optique appartient aux collectivités locales et constitue un levier essentiel pour le développement économique, l'éducation, la santé et l'inclusion numérique en milieu rural. Après en avoir assuré la construction, le SYDEC en détient la propriété et veille à sa gestion pour garantir une couverture fiable et performante à l'ensemble des Landais.

Toute intervention non autorisée sur ce réseau nuit à sa qualité et à sa durabilité. Protéger cette infrastructure, c'est préserver l'accès de tous aux services numériques indispensables du quotidien.

Un cadre légal strict

Le réseau public de fibre optique est protégé par l'article L.32-1 du Code des postes et des communications électroniques (CPCE), qui garantit son bon fonctionnement au service des citoyens. Toute dégradation ou intervention non autorisée est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros (articles L.65 à L.67 du CPCE).

Ces sanctions visent à :

- préserver la qualité du service public des communications électroniques et
- à éviter les interruptions liées à des adductions ou des raccordements non conformes.

Le SYDEC renforce la vigilance

En tant que garant de ce réseau public, le SYDEC intensifie ses contrôles et signale désormais systématiquement les infractions aux autorités compétentes. Les contrevenants seront verbalisés et la remise en état des infrastructures endommagées sera faite à leurs frais.

Cette mesure vise à responsabiliser les acteurs locaux et à protéger durablement une infrastructure essentielle pour l'avenir numérique des territoires landais.

Des adductions illégales qui fragilisent le réseau

Lors des opérations de maintenance, les équipes du SYDEC constatent régulièrement des adductions non déclarées. Ces branchements sauvages peuvent endommager les infrastructures et altérer la qualité du service. Pourtant, un cadre clair a été mis en place depuis 2021 pour encadrer ces raccordements.

Toute demande d'adduction doit obligatoirement être déposée sur nathd.fr/adduction afin d'assurer un raccordement conforme aux normes et préserver l'intégrité du réseau.



Percement chambre avec gaine ICTA grise 20mm

Exemple de percement non standard.

La SATEL, en partenariat étroit avec le SYDEC, joue un rôle clé dans le développement territorial des Landes. Cette collaboration historique vise à garantir une infrastructure de qualité, répondant aux besoins en fibrage des habitants et des entreprises locales.

J'AI UN PROJET NEUF, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Entretien avec Frédéric Dassié, Directeur de la SATEL et Aurélie Capdevielle, Chargée d'opération à la SATEL.

Pouvez-vous présenter le rôle de la SATEL sur le territoire landais et ses liens avec le SYDEC ?

Frédéric Dassié : La SATEL est l'aménageur public du département des Landes. Nous travaillons en étroite collaboration avec les élus locaux pour identifier et répondre à leurs besoins en matière d'aménagement. Concrètement, cela signifie acquérir du foncier, l'aménager, puis le revendre pour des projets à vocation économique ou résidentielle. Nos interventions se concentrent toujours sur des opérations d'intérêt général, pilotées par des élus locaux.

Et en ce qui concerne votre collaboration avec le SYDEC ?

Aurélie Capdevielle : À chaque fois que nous menons une opération d'aménagement dans les Landes, nous confions au SYDEC la réalisation des réseaux secs : électricité, télécommunications, éclairage public. Cette collaboration s'est renforcée au fil du temps. Par exemple, pour le déploiement de la fibre optique, nous travaillons étroitement avec le SYDEC pour assurer une couverture optimale sur nos projets.

Pouvez-vous nous parler des projets emblématiques réalisés en 2024 en partenariat avec le SYDEC, notamment dans le domaine du numérique ?

Aurélie Capdevielle : Bien sûr. En 2024, nous avons mené plusieurs projets significatifs. Par exemple, le lotissement Lapuyade à Peyrehorade qui comprend 27 lots. Le SYDEC a pris en charge l'installation des réseaux secs, y compris le déploiement de la fibre optique pour assurer une connectivité optimale aux futurs résidents. Un autre projet notable est la zone d'activité Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne. Nous avons travaillé avec le SYDEC pour fibrer la dernière partie aménagée soit 40 lots, améliorant ainsi l'accès au numérique pour les entreprises implantées. Ce partenariat a permis de renforcer l'attractivité de la zone en offrant des infrastructures modernes et performantes.

Quels défis avez-vous rencontrés lors de ces projets, notamment en ce qui concerne le déploiement de la fibre optique ?

Frédéric Dassié : L'un des principaux défis a été de coordonner les différents acteurs impliqués, notamment le SYDEC et les opérateurs de télécommunications. Il a fallu anticiper les besoins en connectivité des futurs usagers

et s'assurer que les infrastructures déployées répondent aux standards actuels. Grâce à une communication étroite et une planification rigoureuse, nous avons pu surmonter ces obstacles et mener à bien nos projets.

Avez-vous des recommandations pour les aménageurs, qu'ils soient publics ou privés, dans le cadre de nouveaux projets de fibrage et d'interconnexion au réseau optique ?

Aurélie Capdevielle : Il est essentiel d'anticiper les besoins en connectivité dès la phase de conception du projet. Cela implique de collaborer étroitement avec des partenaires comme le SYDEC pour définir les infrastructures nécessaires. Une planification en amont permet d'éviter des surcoûts et des retards lors de la mise en œuvre. De plus, il est important de sensibiliser les élus locaux et les parties prenantes aux enjeux du numérique pour garantir le succès des projets.

Pour conclure, comment envisagez-vous l'évolution de votre partenariat avec le SYDEC dans les années à venir ?

Frédéric Dassié : Notre collaboration avec le SYDEC est solide et nous souhaitons la renforcer davantage. Avec l'évolution rapide des technologies et des besoins en infrastructures, il est crucial de travailler main dans la main pour offrir aux habitants et aux entreprises des Landes des services de qualité. Nous sommes convaincus que ce partenariat continuera à porter ses fruits et à contribuer au développement harmonieux de notre territoire.

Les étapes clés de raccordement pour les aménageurs



Finis les tableurs aux onglets interminables ! Pour centraliser et fluidifier le suivi financier, technique et administratif des dossiers, le SYDEC a adopté Airtable. Julie Mettey et Raphael Gonçalves nous expliquent comment cet outil révolutionne leur quotidien.

AIRTABLE : UN OUTIL CLÉ POUR LA GESTION DES DOSSIERS AU SYDEC



Collaboration entre le Service Finances et la Direction Numérique.

Comment l'outil Airtable facilite-t-il le suivi financier des dossiers ?

Julie Mettey : Airtable permet une mise à jour automatique des paiements reçus chaque semaine, centralisant toutes les données financières essentielles : dates de titre, paiements, montants associés. L'outil fluidifie le lien entre notre service comptable et le suivi opérationnel.

Pourquoi passer d'Excel à Airtable ?

Raphael Gonçalves : Excel atteignait ses limites : fichiers partagés instables, pertes de données... Airtable offre une base unique où toutes les informations techniques, administratives et financières sont accessibles et organisées en vues personnalisées selon les besoins des utilisateurs.

Comment améliore-t-il la traçabilité et le suivi des interventions ?

Raphael Gonçalves : Chaque dossier est structuré en plusieurs volets : état

d'avancement, entreprise en charge, jalons techniques et suivi financier synchronisé avec la comptabilité. Toute modification est tracée, garantissant un historique précis et un meilleur suivi.

En quoi Airtable optimise-t-il la communication avec les administrés ?

Raphael Gonçalves : Chaque agent accède en temps réel aux informations des dossiers, ce qui lui permet de répondre rapidement aux administrés, que ce soit pour vérifier un paiement ou informer d'une difficulté technique. Les courriers et devis sont générés automatiquement, réduisant les délais.

Quels défis avez-vous rencontrés lors de l'implémentation ?

Julie Mettey : Le principal défi a été d'accompagner les utilisateurs dans la transition d'Excel à Airtable. La migration a été rapide, de novembre 2023 à février 2024. Ensuite, nous avons enrichi l'outil avec des modules dédiés et des automatisations. Nous continuons à l'optimiser pour encore plus d'efficacité.

CAPTURE D'ÉCRAN DU LOGICIEL AIRTABLE



Dans les Landes, la Communauté de communes MACS et le SYDEC collaborent pour moderniser les infrastructures numériques. Entre extensions de zones d'activité et enfouissement des réseaux, ces projets améliorent la connectivité et sécurisent les installations tout en intégrant harmonieusement les infrastructures au territoire.

ENFOUISSEMENT ET DÉVOIEMENT DE LA FIBRE : MODERNISATION DES RÉSEAUX NUMÉRIQUES

Entretien avec William Cantel, chargé de mission des opérations d'aménagement transversales à MACS.

Pourquoi enfouir et dévier la fibre ?

Les travaux d'enfouissement et de dévoiement des réseaux de fibre optique jouent un rôle essentiel dans l'amélioration et la sécurisation des infrastructures numériques. Ces opérations consistent à déplacer ou à enterrer les câbles de fibre optique pour les protéger des intempéries, prévenir les dommages accidentels et améliorer l'esthétique urbaine en supprimant les installations aériennes. Elles sont particulièrement nécessaires lors de projets d'aménagement urbain, de réaménagement de voiries ou de développement de nouvelles zones d'activité.

On essaie d'anticiper au maximum. [...] Nous devons nous concerter dès le démarrage d'une opération pour définir nos besoins respectifs, étudier nos aménagements et planifier ensemble nos réalisations.

William CANTEL

Des projets stratégiques pour renforcer la connectivité

Dans le département des Landes en 2024, la Communauté de communes MACS (Maremne Adour Côte-Sud) et le SYDEC ont collaboré sur plusieurs projets visant à moderniser les infrastructures numériques du territoire. Parmi ces initiatives, l'extension de la zone d'activité d'Ariet à Bénesse Maremne et celle du Tuquet à Angresse illustrent cette coopération fructueuse. Ces projets ont impliqué une coordination étroite entre les deux entités pour assurer le déploiement efficace des réseaux de fibre optique dans ces zones stratégiques.

Une collaboration efficace entre MACS et le SYDEC

Cette synergie a permis de partir des réseaux existants et de les étendre en fonction des besoins spécifiques des nouvelles zones d'activité.

Un autre exemple notable est le pôle d'échange multimodal de Saint-Vincent-de-Tyrosse. Dans le cadre de ce projet, les réseaux aériens existants seront enfouis pour moderniser les infrastructures et améliorer l'esthétique urbaine. Le SYDEC a joué un rôle clé en réalisant les réservations nécessaires pour les réseaux numériques, assurant ainsi une intégration harmonieuse des nouvelles infrastructures.

Il y a une coordination à établir avec le SYDEC, qui réalise, notamment pour le numérique, le génie civil et le câblage de ces extensions.

William CANTEL

Anticipation et coordination : clés du succès

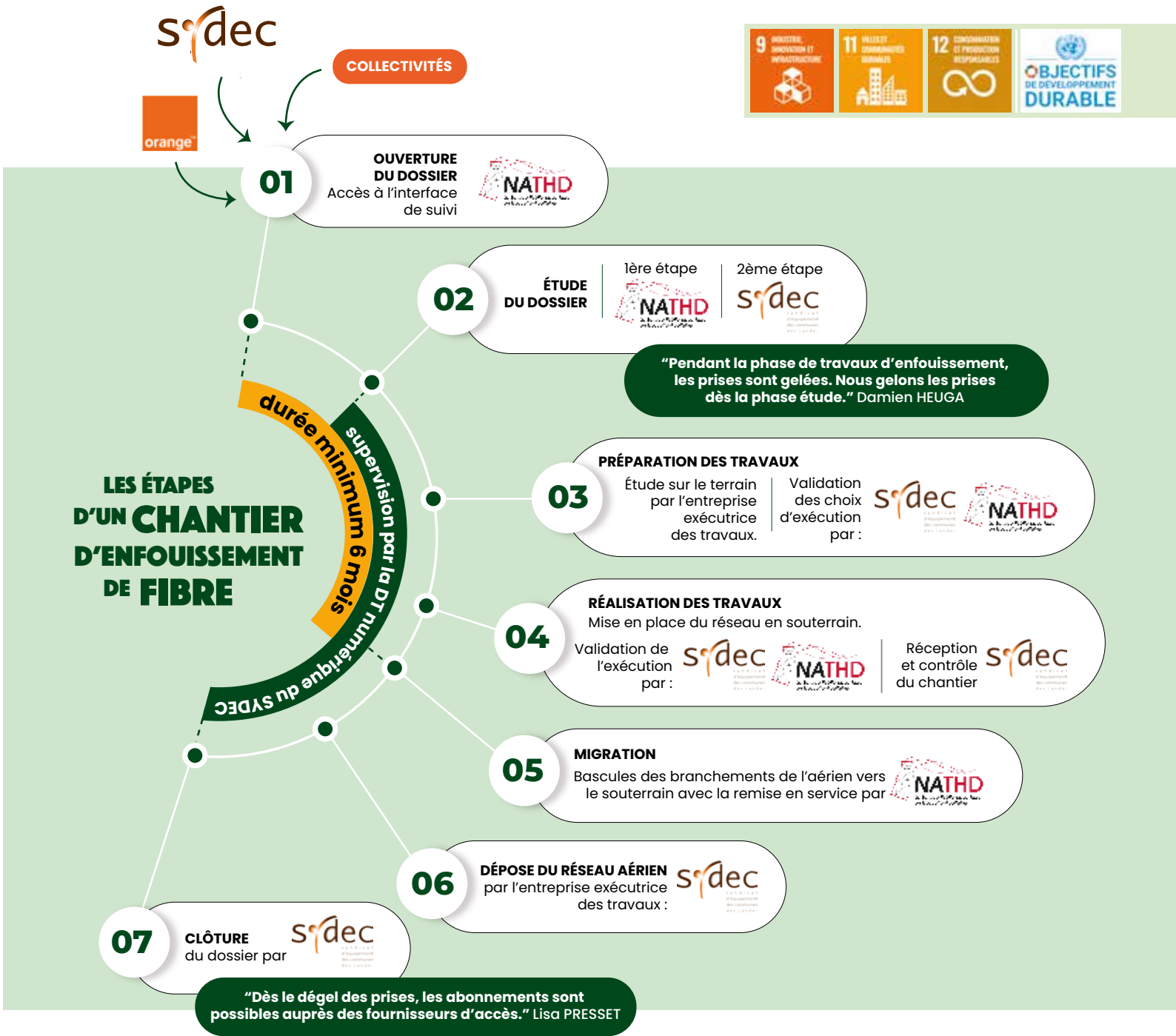
La réussite de ces projets repose sur une anticipation rigoureuse et une concertation continue entre les parties prenantes. William Cantel recommande de suivre cette approche. Cette stratégie permet de comprendre les enjeux de chacun et de réaliser les travaux dans des conditions optimales.

Un territoire mieux équipé pour l'avenir

Les projets menés conjointement illustrent l'importance d'une collaboration étroite et d'une planification stratégique dans la modernisation des infrastructures numériques. Grâce à ces initiatives, le territoire des Landes bénéficie désormais de réseaux de fibre optique plus fiables et mieux intégrés, répondant aux besoins croissants en connectivité de ses habitants et de ses entreprises.

Cette infographie retrace les étapes clés d'un chantier d'enfouissement de réseau fibre, depuis l'ouverture du dossier jusqu'à sa clôture. Elle précise les responsabilités de chaque acteur impliqué et rappelle le rôle de coordination et de supervision assuré par le SYDEC.

7 ÉTAPES, 4 INTERVENANTS, UN CHANTIER RÉUSSI !



Par ses différentes compétences le SYDEC débloque des situations pour lesquelles aucune solution n'est donnée par le national.

SEULEMENT 2% D'ÉCHEC : LE SYDEC À L'ACTION

ÉCHECS RACCORDEMENT

- 873 échecs au total
- 684** soldés avec **délai moyen de 36 jours**
- Sur les 190, restants 136 sont liés à des problèmes de génie civil :
 - 79 pour absence de cheminement public existant (câble pleine terre par exemple)
 - 57 pour conduite existante cassée ou bouchée

FOCUS SUR LES GAINES RÉPARÉES PAR L'EXPLOITANT ET ORANGE

- 34 réparations réalisées par LFNA
- 55 réparations réalisées par ORANGE avec un **délai moyen de 121 jours** (Entre 3 et 380 jours)

OPÉRATIONS MENÉES EN INTERNE

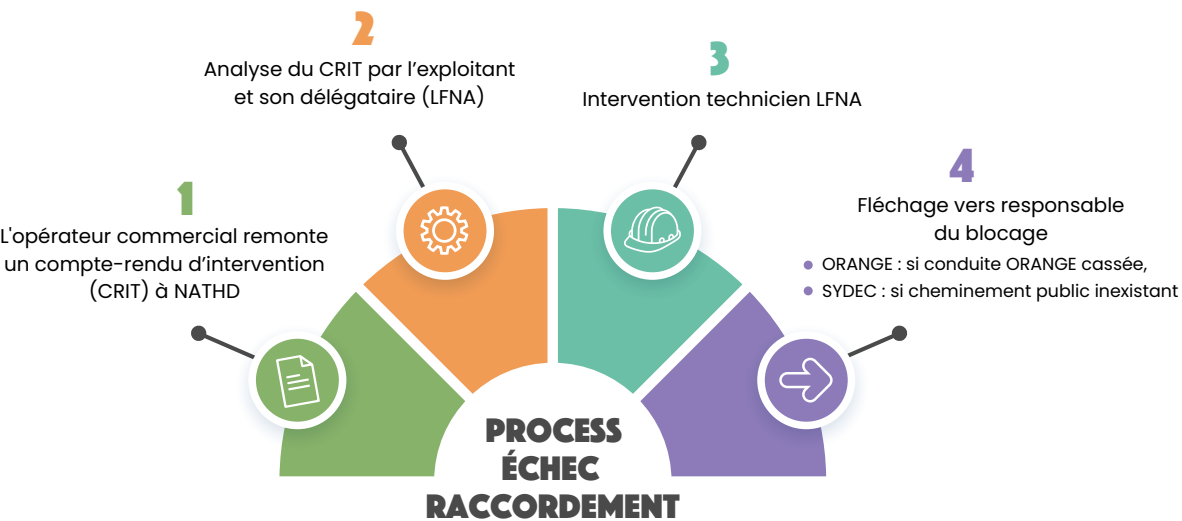
- 89** dossiers en 2024 dont 18 soldés





Raccordement pleine terre : la Direction Numérique réalise des travaux en interne pour résoudre la situation, Doazit.

COMMENT LE SYDEC EST INFORMÉ DE L'ÉCHEC DE RACCORDEMENT ?



Face aux échecs de raccordement liés à la proximité des lignes électriques, le SYDEC met en œuvre une solution innovante : la mutualisation entre ses services numérique et éclairage public. Une réponse concrète aux blocages, au service des habitants et de la sécurité.

ÉCHECS DE RACCORDEMENT DE LA FIBRE : COMPRENDRE LES ENJEUX ET L'ACTION DU SYDEC



François MAUMY, Directeur technique adjoint Énergies & chef du service Éclairage public

Qu'entend-on par "échec de raccordement" de la fibre optique ?

Un échec de raccordement se produit lorsqu'un opérateur, comme Orange, refuse d'intervenir pour tirer la fibre optique en raison d'un obstacle technique ou réglementaire. Un cas fréquent est l'impossibilité de poser la fibre en aérien à proximité d'une ligne électrique en fils nus, en raison des risques d'électrocution.

Pourquoi les prestataires des opérateurs ne peuvent-ils pas intervenir près des lignes électriques ?

Travailler à proximité d'un réseau électrique sous tension nécessite une habilitation spécifique. Or, la plupart des prestataires mandatés par les opérateurs ne disposent pas de cette certification, car sa formation est coûteuse et technique. Cela entraîne des blocages dans le déploiement de la fibre optique.

Quelle solution le SYDEC a-t-il mise en place pour surmonter ces obstacles ?

Le SYDEC propose une mutualisation des ressources entre son service d'éclairage public et le service numérique. Étant donné que les équipes d'éclairage public du SYDEC disposent de personnel habilité et de camions-nacelles adaptés, elles peuvent intervenir pour la pose de la fibre dans les zones délicates où le réseau électrique est un obstacle.

Comment se déroule concrètement une intervention du SYDEC pour le raccordement de la fibre ?

Lorsqu'un raccordement est bloqué par la présence d'une ligne électrique, les équipes du service d'éclairage public du SYDEC prennent en charge la pose de la fibre en collaboration avec le service numérique.

- Un technicien du service numérique guide l'intervention.
- Un agent du SYDEC, formé et habilité à travailler au voisinage des réseaux sous tension, manipule la fibre depuis une nacelle.
- La fibre est fixée selon les règles de sécurité, garantissant une installation conforme et sécurisée.

Quel impact cette solution a-t-elle sur le déploiement de la fibre en aérien ?

Grâce à cette initiative, des raccordements bloqués depuis longtemps peuvent être finalisés. Par exemple, dans le quartier de Lüe, la pose de la fibre était retardée en raison d'une ligne moyenne tension. L'intervention du SYDEC a permis de résoudre rapidement cette impasse et d'assurer la connexion des habitants.

Cette solution est-elle amenée à être généralisée ?

Le SYDEC reste disponible pour accompagner d'autres raccordements nécessitant une intervention à proximité des réseaux électriques. Bien que le nombre d'interventions reste limité pour l'instant, cette méthode pourrait être déployée plus largement en fonction des besoins identifiés.

Comment le SYDEC peut-il être sollicité pour ce type d'intervention ?

Lors d'un échec de raccordement, les opérateurs informent l'exploitant du réseau NATHD au travers d'un compte-rendu d'intervention. C'est par le biais de ce compte-rendu que le SYDEC a connaissance des opérations à réaliser.

Quels sont les bénéfices de cette approche ?

- Réduction des délais : en évitant les blocages liés aux prestataires non habilités.
- Sécurité garantie : grâce aux compétences et aux équipements du service d'éclairage public.
- Optimisation des ressources : mutualisation des compétences et des moyens techniques du SYDEC.



Fernando De Abreu Lopès, du service Maintenance de l'éclairage public, réalisant un raccordement optique à proximité d'un réseau sous tension.



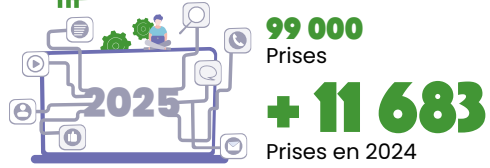
PANORAMAS

- 54. Des performances solides et un réseau en constante progression
- 56. Compte administratif 2024
- 58. Les décisions stratégiques pour l'aménagement numérique

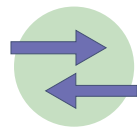
CHIFFRES CLÉS 2024



RÉSEAU



5 Groupements d'entreprise mobilisés
100% Des communes desservies
165 M€ De budget dont + de 90% payés



COMMERCIALISATION



75,7% Taux de commercialisation sur le marché pertinent*
75 829 Prises sur le marché pertinent
9 Opérateurs commerciaux Grand Public
50 Opérateurs entreprise



RACCORDEMENT

98,3% Des raccordements réalisés dès le 1er RDV



19,2 Jours de délai moyen de raccordement

875 Échec de raccordement dont **745** soldés avec un délai moyen de 36 jours

111 Échecs transmis au SYDEC dont 11% résolu en interne et les autres étant non soldé pour cause d'adduction non existante malgré un accès au réseau cuivre.

5,2 M€ Remboursés aux Opérateurs Commerciaux

126 Raccordements sauvages (sans approbation du SYDEC ou NATHD)



VIE DU RÉSEAU

+ 450 Logements éligibles à la fibre

439 Opérations d'adduction ou référencement de nouveaux logements individuels

500 K€ Sur l'année 2024



122 Opérations de fibrage d'un projet collectif neuf type lotissement, immeuble ou zone d'activités

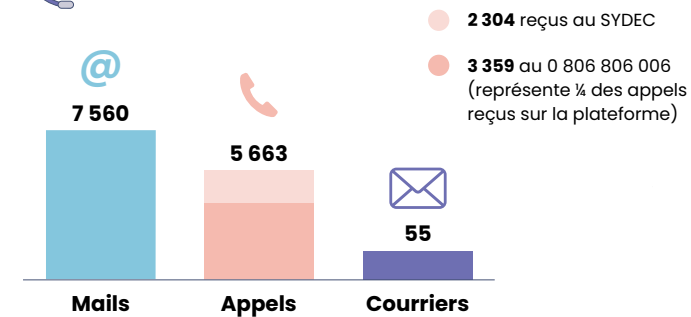
+ 2500 Logements éligibles à la fibre pour **450 k€**, sur l'année 2024

44 Opérations d'enfouissement ou de dévoisement du réseau pour **85 k€**

*Hors logements et 80% des logements secondaires



ASSISTANCE & ACCOMPAGNEMENT DES ADMINISTRÉS

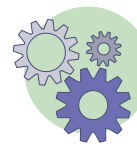


COÛT DE LA MAINTENANCE ET DE L'EXPLOITATION

20,1 M€ De recettes (location des opérateurs commerciaux)

3,2 M€ Coût de l'exploitation et de maintenance dont **0,22 M€** de charge NATHD

10 M€ Redevance versée au SYDEC dont **7 M€** en remboursement de la construction du réseau



ORGANISATION DE L'EXPLOITATION ET DE LA MAINTENANCE

3 ETP chez NATHD

1 Centre de supervision basé à PAU
1 Centre de maintenance basé à Mont-de-marsan



EXPLOITATION SUR LES 7 DÉPARTEMENTS

+99,8% De disponibilité du réseau

4 928 Coupures de services
7,63 Jours ouverts de délai moyen de rétablissement
83% Traités en moins de 10 jours ouverts
0,11% Taux de panne signalée par les Opérateurs commerciaux, selon l'ARCEP



MAINTENANCE PRÉVENTIVE ANNUELLE SUR LE RÉSEAU DU SYDEC

99% Des Points de Mutualisation contrôlés

76% Des Nœuds de raccordements optiques audités
6% Des appuis aériens (poteaux) audités



DOMMAGE RÉSEAUX SUR LE RÉSEAU DU SYDEC

99.4% Des dommages résolus au 31/12/2024
Soit 683 dommages résolus sur 687 dommages constatés
13 Jours de temps de résolution moyen

I COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le fonctionnement

L'augmentation des charges de fonctionnement est liée principalement à la hausse des tarifs d'Orange. Les factures non réglées, ayant fait l'objet d'un rattachement, sont bien comptabilisées en 2024.

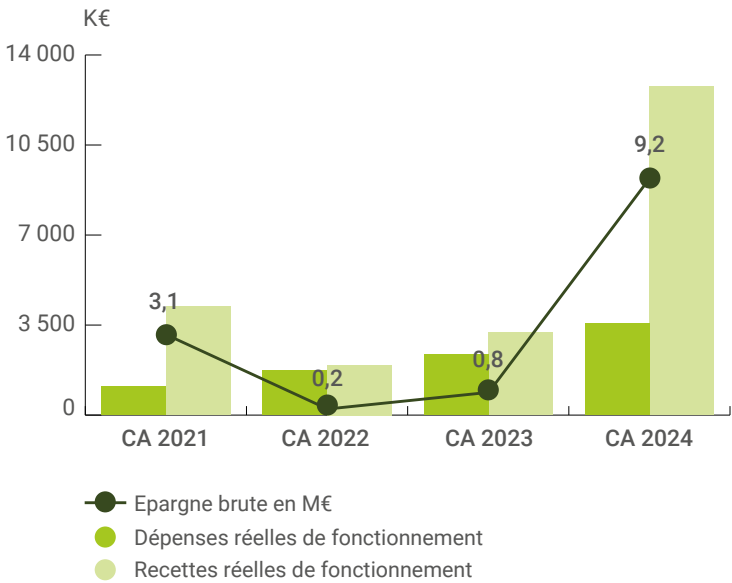
L'augmentation des intérêts d'emprunt est liée aux nouveaux emprunts de 2023 15M€ (1^{ère} échéance en 2024).

Le transfert de le RD2 en fonctionnement ainsi que l'augmentation de le RD3 permettent de dégager une épargne brute suffisante pour finaliser en 2025 les travaux de déploiement de la fibre et de couvrir le remboursement en capital de la dette.

Fonctionnement en €

Dépenses	6 762 681	Recettes	15 825 902
Charges d'exploitation	1 770 761	Redevances NATHD	10 015 973
Intérêts sur emprunts (SYDEC et EPCI)	887 627	Participations des membres	1 567 048
Charges de personnel	499 428	Remboursement Orange	774 576
Remboursement aux B. Principal	330 500	Recettes locations MED/FTTH	163 573
Autres charges	82 077	Recettes VDR	138 492
Opérations d'ordre	3 192 288	Divers (Recettes exceptionnelles et remboursement Intérêts EPCI)	104 330
-	-	Opérations d'ordre	3 061 910
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	9 063 221		

Évolution des dépenses et recettes réelles



L'investissement

La baisse des Investissements est liée à la fin de la construction du réseau. Ces dépenses sont financées par la subvention de l'État et la redevance RD2 versée par NATHD.

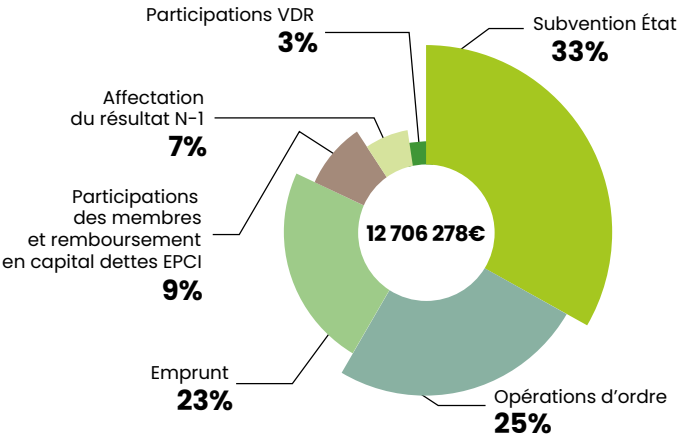
En revanche, les opérations liées à la vie du réseau (VDR) ont nécessité un recours à l'emprunt, car les recettes du réseau et les contributions des pétitionnaires ne couvraient pas l'ensemble des besoins. La baisse des Investissements est liée à la fin de la construction du réseau.

La capacité de désendettement demeure stable depuis 2021 en dépit de l'augmentation de notre encours de dette.

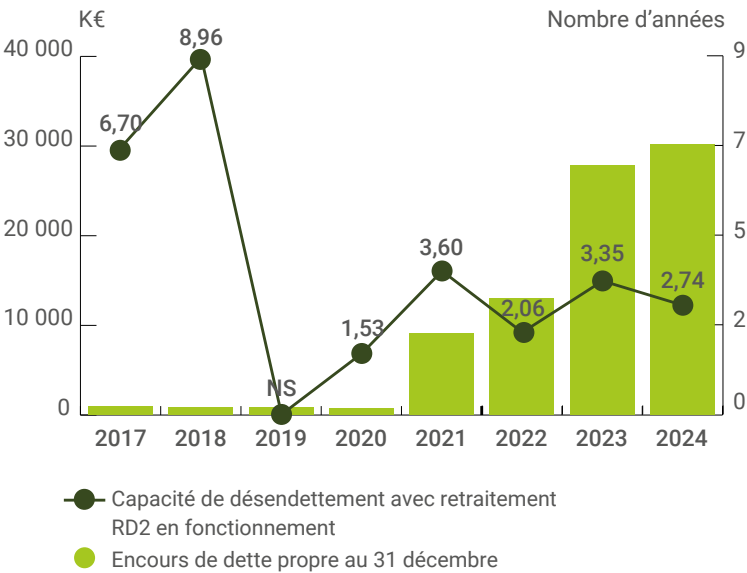
Investissement en €

Dépenses	15 258 394	Recettes	12 706 278
Raccordements	5 173 962	Subvention Etat	4 205 404
Travaux Programme THD	4 367 115	Emprunt	3 000 000
Travaux Vie du Réseau	1 555 274	Participations des membres et remboursement en capital dettes EPCI	1 098 640
Remboursement en capital de la dette	1 039 914	Affectation du résultat N-1	847 869
Divers	38 806	Participations VDR	340 663
Opérations d'ordre	3 083 323	Opérations d'ordre	3 213 702
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT	-2 552 116		

Financement des investissements



Évolution de la dette et capacité de désendettement depuis 2017



À travers plusieurs décisions prises tout au long de l'année 2024, le SYDEC a renforcé sa stratégie en faveur de l'aménagement numérique dans les Landes. De l'ajustement des conditions économiques d'accès au réseau à la prorogation de conventions d'investissement, en passant par le lancement d'un démonstrateur IOT, chaque étape traduit une volonté commune d'adapter le service public aux nouveaux enjeux technologiques et économiques du département des Landes.

LES DÉCISIONS STRATÉGIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Au cours de l'année 2024, plusieurs décisions importantes ont été prises lors des bureaux ou comités syndicaux du SYDEC. Ces décisions portent sur des avenants à des conventions, des ajustements d'échéanciers et la mise en place de nouveaux projets visant à améliorer l'aménagement numérique et les services associés dans le département des Landes. Parmi les points importants :

Décembre 2023

- Motion sur l'équilibre économique du Réseau d'Initiative Publique (RIP) landais fragilisé par l'augmentation des tarifs de location d'ORANGE.
- Modification de tarifs de l'offre d'accès de la Société Publique Locale « Nouvelle-Aquitaine THD », pour une location du réseau permettant une neutralisation des charges non prévisibles en 2015.

Mars 2024

- Avenant de prorogation des délais à la convention d'investissement du Département des Landes pour poursuivre le programme d'aménagement numérique.

Juin 2024

- Approbation des comptes de résultats 2023 de NATHD
- Modification de l'échéancier du prêt public, conclu avec la Région Nouvelle-Aquitaine en 2021, permettant le report d'une année pour le versement de la 1^{ère} échéance.



Ces décisions témoignent de l'engagement continu du SYDEC dans l'amélioration des infrastructures numériques au service des territoires et de leurs habitants.

Juillet 2024

- Avenant de prorogation des délais du protocole expérimental pour la mise en place d'un démonstrateur IOT « Internet of Things » permettant l'intégration de nouveaux axes d'expérimentations (intégration du Centre de Tartas).

Décembre 2024

- Modification des conditions économiques de l'offre d'accès de NATHD.



Réunion publique à Barcelonne-du-Gers

FLUIDE, ÉNERGIQUE, CONNECTÉ...

J'adresse mes sincères remerciements à l'ensemble des contributeurs de ce magazine. Par vos idées, votre expertise, votre rigueur, votre témoignage et votre engagement, vous avez donné vie à un numéro riche, cohérent et pleinement ancré dans les réalités de nos territoires. Votre mobilisation collective témoigne de l'énergie que nous savons mettre en commun pour avancer ensemble. Ce magazine, c'est aussi le vôtre ! Merci à toutes et à tous pour cette belle collaboration.



C'est ensemble que nous gérons l'essentiel et le durable !

JEAN-LOUIS PÉDEUBOY
Président du SYDEC



...CE MAGAZINE, C'EST VOUS !



J'AI REJOINT LE SYDEC ! ET VOUS ?

LE SYDEC RECRUTE 

Consultez nos offres 



ÉNERGIES



NUMÉRIQUE



EAU & ASSAINISSEMENT



SERVICES SUPPORTS
MUTUALISÉS

Collectionnez les
Rapports d'Activité du SYDEC



FAITS & CHIFFRES
LES ÉNERGIES
2024



FAITS & CHIFFRES
**L'EAU POTABLE
& L'ASSAINISSEMENT**
2024



FAITS & CHIFFRES
LE NUMÉRIQUE
2024

sydec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

C'est ensemble
que nous gérons
l'essentiel
et le durable !

**EAU
des LANDES**
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
Produit et distribué par le SYDEC



Suivez-nous sur
in  
www.sydec40.fr